La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 18 AVRIL 1962 | No 22

A.C.F.A.

Assemblée du sous-comité des Associations de Parents et Maîtres

Le 11 mars, Mesdames Léo Belland, Jacques Faille, Roger Létourneau, ainsi que le R.P. Jean Patoine et MM. J. Faille et L. Fournier, se réunissaient au Collège St-Jean afin de dresser un plan d'action favorisant l'éclosion dynamique et efficiente des Associations de Parents et Maîtres dans nos milieux bilingues albertains.

ETUDE DU QUESTIONNAIRE:

Un long questionnaire de trois pages ,destiné au principal de chaque école bilingue, fut étudié et discuté en détail. Il s'agit d'abord de faire un inventaire complet, avant de procéder sciemment à àl'actoin, sur les faits suivants:

1—Existe-t-il une A.P.M. dans votre école?

2—Quelle en est la sorte (A.P.M. Home and School)?

3—A-t-elle une CONSTITUTION suivie ?

4—Quel est le POURCENTAGE linguistique des parents, des élèves et des assistants aux réunions?

5—Quelle est la LANGUE dont on se sert pour les réunions?

6—Indiquez la FREQUENCE des réunions, et les ACTIVITES entreprises.

7—Y a-t-il une CONTRIBUTION et combien?

8—Quelles sont les CAUSES et les REMEDES possibles aux difficultés rencontrées dans le déploiement de ces associations dans votre milieu !

9—Votre association a-t-elle une AFFILIATION ET UNE CHARTE légales ?

UN TEXTE TYPE D'INCORPORATION:

M. Jacques Faille, président de l'A.P.M. de l'école bilingue St-Thomas d'Aquin expliqua à l'assemblée, un bref type d'incorporation d'une association parents et maîtres sous la Benevolent Societies Act. Il en précisa clairement les deux sections distinctes: le but ou les "objets" poursuivi par l'association et ses règlements.

CONSTATATIONS IMPORTANTES:

L'assemblée attribua beaucoup d'importance à l'utilité des A.P.M. qui favorisent le succès scolaire de l'étudiant par la collaboration de la famille et de l'école, et qui également, aide à compenser l'influence que les commissions scolaires se sont fait rogner par les tendances centralisatrices actuelles.

Une constitution claire, et suivie s'avère d'une nécessité indispensable pour diriger l'association et pour éviter la discussion de questions troubles.

L'affiliation à une organisation nationale et compétente assure un plus grand succès et réalise une puissante "force commune" dans la solution des problèmes envisagés. D'autre part, l'incorporation légale par l'obtention d'une charte provinciale, protège une association locale contre la division possible d'un groupe de mécontents.

CONCLUSIONS:

Les besoins actuels en éducation, la conscience éveillée et l'intérêt profond qui captivent présentement la société à tous ses niveaux laissent entrevoir une collaboration unifiée dans le domaine des associations parents et maîtres. Chacun peut y apporter au moins sa parcelle. L'ensemble, tout comme l'étendue de la mer, se compose de gouttelettes.

L.F.



Photgoraphie prise lors du Concours oratoire de la région de la Rivière-la-Paix, tenue récemment à Girouxville. Son Exc. Mgr Henri Routhier, o.m.i., présente un trophée au jeune Gérard Guenette, élève de Xe année à l'école de Falher. — Le trophée "André Déchêne", offert par l'A.C.F.A. a été gagné par Clément Fournier de Donnelly et présenté par M. Léonard Fournier, secrétaire et représentant de l'Exécutif.

Heeney succède au général McNaughton à la commission conjointe internationale

Ottawa. — M. John Diefenbaker a annoncé aux Communes la nomination de M. Arnold D. P. Heeney, ancien ambassadeur canadien aux Etats-Unis, au poste de président canadien de la Commission conjointe internationale.

Il succède au général McNaughton, 75 ans, dont la mise à la retraite à compter de dimanche dernier a été annoncée la semaine dernière. Les critiques de ce dernier au sujet du traité du fleuve Columbia et ses allégations selon lesquelles il a été déplacé à la suite d'une décision "prise arbitrairement par un dictateur" ont provoqué une tempête à la Chambre.

M. Heeney sera remplacé à Washington par M. Charles S. A. Ritchie, représentant canadien permanent aux Nations unies.

M. Diefenbaker a déclaré que M. Heeney, qui est d'origine montréalaise, est bien qualifié pour assurer la présidence canadienne de la CCI, qui s'occupe depuis 50 ans des problèmes d'eaux frontalières entre notre pays et les Etats-Unis.

Cette nouvelle annoncée par M. Diefenbaker a provoqué une violente réaction de la part de M. H. W. Herridge.

Le chef de la coalition PSD-NDP à la Chambre a déclaré que, bien que son groupe reconnaisse les réalisations de M. Heeney comme ambassadeur, la présidence de la CCI exigeait quelqu'un qui ait la trempe du général McNaughton dans les domaines de l'ingénieur et de l'administration.

M. Herridge a ajouté: "Et nous ne pensons pas que M. Heeney ait ces talents".

MM. Herridge et Pearson ont saisi cette occasion pour rendre hommage au travail effectué par le général McNaughton.

Ils ont tous deuà déclaré qu'il avait servi le Canada en temps de guerre et en temps de paix. è

M. Pearson a déclaré que l'intégrité du général McNaughton, son honnêteté et son sens de l'honneur sont au-dessus de tout reproche et reconnus par toutes les parties.

Il a ajouté que, cependant, s'il quittait son poste à la CCI, les libéraux ne pouvaient trouver personne de plus qualifié que M. Heeney pour lui succéder.

M. Heeney fut secrétaire du cabinet et sous-secrétaire d'Etat.

Ancien boursier Rhodes, qui a célébré ses 60 ans le 5 avril, il a été nommé pour la première fois ambassadeur aux Etats-Unis en 1953, poste qu'il occupa jusqu'en 1957. Il fut alors rappelé à Ottawa où il fut nommé président de la Commission du service civil. Il retourna à Washington en 1959 comme ambassadeur du Canada.

Avocat, il fut professeur à l'école du collège de Saint-Jean, à Winnipeg, et fut également chargé de cours à la Faculté de Droit à l'université McGill.

Il fit son entrée au gouvernement en 1938 comme secrétaire privé de M. Mackenzie King.

Elections le 18 juin

La longue période des spéculations autour de la date des prochaines élections fédérales s'est terminée hier, alors que l'honorable John Diefenbaker annonçait à la Chambre des Communes que l'appel au peuple aurait lieu le 18 juin prochain, un lundi.

plus tard le 22 mai.

Cette élection portera sur 265 sièges à la Chambre des Communes. A la dissolution, les conservateurs détiennent 203 sièges, les libéraux 51 sièges, les CCF-NPD 8 sièges et il y a 3 sièges vacants.



Fidèle à sa tradition de pays hospitalier le Canada accueille périodiquement des familles hongroises qui ont lutté pour reconquérir la liberté. Ainsi, la semaine dernière Andreas Kohari, son épouse Anna et son fils Georges, âgé de quatre ans, arrivaient à la gare Windsor de Montréal, pour s'établir dans notre pays.

"La hausse du prix de l'acier aurait été un défi à l'intérêt public" – Kennedy

Washington. — Le président Kennedy a déclaré, à sa conférence de presse que l'augmentation du prix de l'acier décrétée simultanément par différentes aciéries constitue un défit injustifié et irresponsable envers l'intérêt public.

Le président a déclaré que cette décision est prise au mépris complet des intérêts de 185 millions d'Américains à un moment où ils doivent faire face à de graves problèmes à Berlin et en Asie du sud-est, où quatre Américains ont trouvé la mort la semaine dernière au Vietnam, et également à un moment où des réservistes sont rappelés sous les drapeaux et où on demande à des militaires de risquer leur vie.

M. Kennedy a poursuivi en disant que les Américains éprouveraient des difficultés à accepter une telle situation créée par une majorité dont la décision, si elle est confirmée, provoquerait une augmentation du coût du logement et des articles ménagers et freinerait sérieusement les efforts faits pour contrecarrer la courbe inflationnaire actuelle.

Cette décision, a poursuivi le président, ajoutaient un milliard de dollars au coût de la défense nationale et rendrait plus difficile pour les produits des Etats-Unis d'affronter la concurrence sur les marchés étrangers tout en empêchant de freiner les sorties d'or.

Le président a ajouté que, face au mépris affiché par l'industrie sidérurgique pour ses responsabilités, le gouvernement fera face aux siennes et que plusieurs agences fédérales ont déjà commencé une enquête sur les nouveaux prix.

En réponse à une question, le président a déclaré que le gouvernement étudie actuellement les mesures susceptibles d'être prises, à la suite de l'augmentation du prix de l'acier, notamment par le département de la Justice, sur la non observation par les aciéries des lois du pays.

Le syndicat des ouvriers des aciéries a fait face à ses responsabilités. Le gouvernement a déjà ouvert une enquête particulièrement dans le cadre du département de la Justice et de la commission fédé-rale du commerce afin de se rendre compte si la loi a été respectée. Le département de la Défense enquête également sur les conséquences de cette hausse du prix de l'acier dans son domaine.

Il n'est pas impossible que contre son gré le gouvernement soit amené à proposer certaine législation pour faire face à la situation. M. Kennedy a refusé de dire s'il envisageait d'imposer le contrôle des salaires et des prix car de telles mesures sont généralement appliquées en temps de guerre et nécessitent une action parlementaire.

Le président Kennedy a fait remarquer que cette décision était d'autant plus déplorable qu'elle intervient "à un moment grave de l'histoire de la nation américaine, à un moment où nous devons faire face à de graves crises à Berlin et en Asie du sud-est, où nous consacrons nos énergies au redressement et à la stabilité de l'économie, où nous demandons aux réservistes de quitter leurs foyers et leurs familles pendant des mois et à nos soldats, aviateurs et marins de risquer leurs vies — et quatre ont été tués au cours des deux derniers jours au Vietnam — et où nous demandons aux membres des syndicats de ne pas exi-

(suite à la page 8)

Faits saillants du budget

Aucun changement dans les taux de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

* * *

Adoucissements fiscaux aussi élevés que 50 pour cent de l'impôt fédéral sur le revenu résultant d'une augmentation des ventes des industries de fabrication et de transformation.

* * *

La déduction relative aux personnes à charge est augmentée de $50, ce qui libérera entièrement de l'impôt sur le revenu environ 80,000 contribuables.

* * *

La déduction pour fins d'impôts d'une somme égale à 150 pour cent de l'accroissement des dépenses effectuées pour des recherches scientifiques pour fins industrielles.

* * *

La déduction pour les industries pétrolière et minière de tous les frais d'exploration et de forage.

* * *

Le programme de double dépréciation à l'égard des biens acquis en vue de la fabrication de produits nouveaux au Canada est prolongé jusqu'au 1er janvier 1964.

* * *

Aucun changement dans les taxes sur les boissons et le tabac.

* * *

Le déficit budgétaire s'élève à $745,000,000 pour 1962-63 alors que les dépenses seront de $6,525,000 et les recettes de $5,780,000,000.

* * *

Le déficit est prévu comme un stimulant économique, sans toutefois compromettre la stabilité des prix.

* * *

Les succursales des sociétés étrangères engagées dans l'extraction du minérai de fer seront exemptes de la taxe supplémontaire de 15 pour cent.

* * *

Une déduction de l'impôt fédéral pour l'exploitation forestière dans l'Ontario et la Colombie-Britannique équivaudra aux deux tiers des taxes spéciales provinciales qui ne devront pas dépasser le taux de 10 pour cent.

* * *

Les différentes exemptions de la taxe de vente priveront le trésor fédéral de $2,000,000 annuellement.

Malgré ses déficiences l'Assemblée des Nations Unies demeure le seul espoir du monde actuel

En dépit des nombreux insuccès qu'a subis l'Assemblée des Nations Unies dont le siège est à New-York, il n'en est pas moins vrai que ce corps international demeure le seul espoir du monde.

Pour réaliser l'intense travail qui s'y accomplit, il faut pouvoir l'observer pendant plusieurs jours, examiner ses documents et ses rapports.

Quoique l'assemblée générale ne siège qu'à l'automne, les divers comités travaillent l'année durant. Ces comités s'occupent de recherches spécialisées dans les affaires des pays qui désirent de l'aide économique, technique ou autre. Ils accumulent les preuves nécessaires à toute situation autour desquelles se basent les discussions et de là, on s'applique à trouver une solution aux problèmes. Tout passe devant ces comités et après de longues études, des résolutions sont soumises à l'assemblée générale qui les sanctionnera ou les améliorera suivant la majorité.

Récemment des femmes de tous les coins du monde se réunissaient pour y discuter la "condition de la femme". Il fut établi que certains pays n'accordent pas le droit de vote aux membres du sexe féminin, leur refusent un salaire juste et l'admission aux écoles. Cette attitude, dirent les délégués, est maintenue non seulement par les gouvernements mais par les parents qui sont convaincus que la femme n'a que faire d'une instruction. On la marie très jeune ou la place en service domestique chez les membres de la classe privilégiée. On a même cité des cas de servitude dégradante tenant à l'esclavage même.

Un bref bien documenté sera présenté à l'automne et l'on espère que sous la vigilance des Nations Unies cette condition inhumaine affectant la femme de ces pays s'améliorera sous

(suite à la page 8)

Le Canada construira huit navires de guerre et achètera trois sous-marins

Ottawa. — Le ministère de la Défense nationale a approuvé la construction de huit navires de guerre de modèle perfectionné, ainsi que l'achat de trois sous-marins modernes, pour le compte de la Marine Royale du Canada. Ces bâtiments remplaceront ceux qui ont été d'une grande utilité, mais qui seront retirés du service d'ici quelques années. Ce programme coûterait au moins $270,000,000.

Les navires de guerre seront construits dans les chantiers maritimes du Canada. Le premier doit être mis en chantier vers la fin de l'an prochain, et les autres suivront au fur et à mesure. D'un modèle conçu par les membres des services techniques de la marine, ces navires seront des frégates à tout usage, étant donné qu'ils seront équipés et armés en vue d'accomplir des tâches très diverses.

Un peu plus gros que les destroyers-escorteurs actuels, ils serviront essentiellement aux mêmes fins que les destroyers de la classe Tribal l'ont déjà fait. Les navires seront munis d'un système de détection des sous-marins et d'un armement anti-sous-marin du type le plus récent, ainsi que de systèmes de torpilles autoguilées destinées à la Défense aérienne, et de canons servant aux engagements de surface et au bombardement du littoral.

Ainsi, tout en constituant un navire de chasse anti-sous-marine de premier ordre, la frégate à tout usage pourra également effectuer d'autres tâches très variées.

A condition que les pourparlers en cours avec le gouvernement britannique aboutissent à un résultat satisfaisant, les trois sous-marins, qui appartiendront à la classe Oberon, seront construits en Grande-Bretagne. Il s'agit du type le plus récent de sous-marin classique à être construit pour le compte de la marine royale. Le premier de cette classe a été armé en novembre 1960, tandis que le deuxième a été terminé depuis cette date et que neuf autres sont en construction à l'intention de la marine royale. Le coût de ces trois sous-marins sera à peu près équivalent à celui d'un navire de guerre qui doivent être construits au Canada.

La semaine

A Ottawa

Le ministre fédéral des finances en présentant le nouveau budget a annoncé un déficit de l'exercice fiscal 1962-63 sera de l'ordre de 745 millions. M. Fleming prévoit un accroissement de 7 pour cent du produit national brut si les récoltes sont normales. Il a en outre annoncé de légères diminutions d'impôts pour les couples possédant des enfants, soit de 50 dollars par enfant. Les sociétés de transformations ne paieront que 50 pour cent de leur impuôt actuel sur le revenu pour les 50 mille premiers dollars de la partie imposable. Selon M. Fleming, l'exercice financier présenté en chambre a pour but de stimuler l'accroissement économique et d'encourager l'industrie et le commerce.

* * *

Au sujet de la province de Québec, M. Fleming a annoncé que les arrangements spéciaux intervenus avec cette province permettent à cette dernière de défrayer elle-même le coût des subventions aux universités. Pour permettre ces subventions, l'impôt fédéral sur les sociétés est réduit de dix pour cent au lieu de 9 pour cent dans les autres provinces. La taxe du Québec pour fins d'éducation est de un pour cent.

* * *

Aussitôt que M. Fleming eut déterminé son discours, le chef de l'Opposition s'est porté à l'attaque du budget. M. Pearson a tout d'abord mis en doute la véracité du déficit prévu par le ministre. Selon lui, le chiffre dépassera 745 millions, car l'augmentation de 7 p. cent dans la production nationale ne se réalisera pas, croit-il. De l'avis du leader parlementaire du nouveau parti démocratique, le budget Fleming n'avantage que un pour cent de la population canadienne. Commentant l'exposé du budget en dehors de la Chambre, M. Herridge, l'a qualifié "d'échec à la Fleming". Il a spécifié que ce sont avant tout les

(suite à la page 8)

La semaine

Dans le monde

On s'attendait à un succès du général de Gaulle dans le référendum au sujet de la politique gouvernementale concernant l'accord signé avec la rebellion algérienne par la France. Les résultats ont dépassé les prévisions puisqu'au lieu de 80 p. cent d'escomptés c'est 90 p. cent que le général a obtenu. Il faut cependant mentionner que le nombre d'abstentions a été particulièrement considérable. Les observateurs étrangers n'ont pas manqué de noter avec quelle constance le peuple français accorde sa confiance au général de Gaulle.

En 58, ce dernier a été félicité par la nation pour conserver l'Algérie à la France. Aujourd'hui par une majorité encore plus forte qui s'explique par le fait que les communistes ont cette fois voté pour lui, il reçoit mandat de liquider ses départements français. A la suite du référendum, le parti communiste a réclamé des élections générales immédiates. On a affirmé que le président avait l'intention de dissoudre le parlement mais qu'il hésite à le faire, craignant de trop importants progrès du parti communiste.

A peine connus les résultats du référendum la presse française annonçait la démission du premier ministre, Michel Debré ,et son remplacement par M. Pompidou. Ce dernier qui est le directeur d'une des plus grandes banques du monde, la banque Rostchild n'est pas un politicien, mais il est considéré comme entièrement dévoué au général de Gaulle et capable d'aider celui-ci à faire voter les amendements à la constitution qui permettront à la France d'échanger son régime parlementaire contre un régime du type présidentiel.

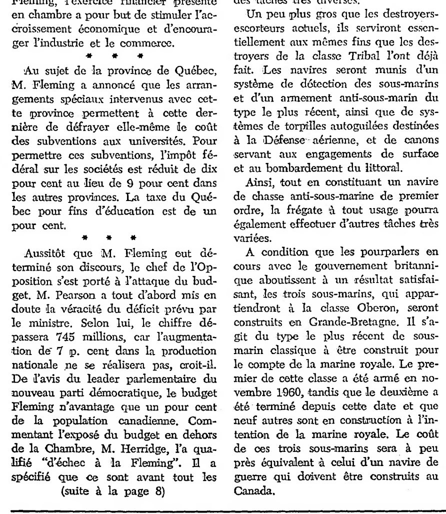
* * *

En Algérie les attentats se sont multipliés, les commandos O.A.S. ont déployé une grande activité, assassinant des dizaines de personnes adversaires politiques et musulmans. Il ne semble pas toutefois que des heurts se sont produits dernièrement entre l'OAS et l'armée régulière. A Paris, le public a suivi avec attention le procès du général Jouhaud qui a comparu devant les tribunaux parisiens. Le chef de l'un des réseaux OAS en Algérie a seulement exprimé son regret de ne pas être mort dans sa patrie.

* * *

A Washington, le président Kennedy s'est élevé contre l'augmentation du prix de l'acier décidé par les aciéries. Il a qualifié le geste de défi injustifié et irresponsable envers l'in-

(suite à la page 8)



Trois frères que le gouvernement cubain identifie comme étant les fils d'un millionnaire, subissent actuellement leur procès pour leur participation à la tentative d'invasion de Cuba par les anti-castristes, l'an dernier. Ce sont Lincoln, Omar et Santiago Babum.

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Pas un sous . . . Mais il emporte la pioche . . .

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XXXVI

Ce calme relatif ne dure pas longtemps, Si tu es heureux au point de le dire ,prends garde !.. le malheur est à ta porte !..

Mon bonheur, je l'avais chanté un peu partout... Ministère fécond et agréable..., la plume..., le pinceau... La vie est belle !..

Un beau matin, je reçois une lettre du cardinal Verdier, me demandant de venir lui parler 30, rue Barbet-de-Jouy.

J'y vais plus volontiers qu'autrefois; car le cardinal m'honore d'une paternelle amitié.

Et pourtant je ne suis pas sans une certaine appréhension. Comme je l'avais dit jadis à mon curé de Chaillot, les pressentiments ne sont pas toujours le résultat d'imagination nerveuse et surexcitée. Dans certains cas, on peut les regarder comme l'avertissement des choses, bonnes ou mauvaises, qui vont nous arriver.

Et plutôt des mauvaises.

J'y vais donc, à cet archevêché.

Le cardinal me reçoit avec ce sourire malicieux qui en dit long à ceux qui le connaissent.

Exorde insinuant: le cardinal est inquiet de me savoir submergé par quelque soixante mille habitants. C'est beaucoup pour un curé qui a un lourd apostolat de plume et qui ne jouit pas d'une santé robuste..., d'une santé auvergnate.

—Alors, Eminence, vous allez me donner un vicaire en plus?

Le sourire devient de plus en plus malicieux:

—Oh! bien mieux que cela! Je vais vous enlever la surcharge des vingt-cinq mille nouveaux paroissiens amenés, chez vous, par la suppression des fortifications. Avouez que vous enlever vingt-cinq mille paroissiens, sela soulagera bien vos épaules?

—Mais, ces cingt-cinq mille paroissiens..., pour les confier à qui ?

—Au curé de demain.

—Le curé de' quoi ?

—Mais de la future église que vous allez bâtir.

Un silence tombe entre nous deux.

Une église à bâtir ! à mon âge ! après toutes le saignées terribles déjà faites dans mon budget.

J'étais littéralement épouvanté.

Le cardinal attendait ma réponse en me regardant avec ses yeux d'ironie et de mystère.

—Une église, actuellement, coûtera terriblement cher ! Eminence, combien me donnez-vous ?

Je me souviens encore du rire joyeux qui, à ce moment, secoua sa bonne figure. De ses deux rudes mains, il assujettit sa calotte, et il me crie:

—Combien je vous donnerai...? Pas un sou !

—Et c'est tout, Eminence ?

—Mais oui..., c'est tout! Pardon ! Je vous donnerai ma bénédiction, et de tout coeur.

Deux ans après, dans la chaire de Notre-Dame, j'évoquais devant le cardinal le souvenir de ce mémorable entretien:

—Eminence, vous m'aviez assuré que vous ne me donneriez même pas un sou. Je puis affirmer ici, devant cette assemblée, que vous êtes un homme de parole !

Et, du haut de la chaire, j'apercevais le cardinal, une fois de plus rire de bon coeur en se frottant les mains.

Mais moi, en revenant de l'archevêché, je pensais que ce qui arrivait était bien de ma faute !

Je l'ai dit ,et je le répète, ma vieille maman alsacienne me reprochait de n'avoir rien fait pour l'Alsace:

—Tu entreprends, sans cesse, de nouvelles choses. Il y en a une que tu oublies toujours, c'est le culte de sainte Odile, la chère patronne de notre Alsace. Tu n'as jamais rien fait pour elle dans ce Paris, qui ne demande qu'à l'honorer.

Elle avait raison.

Emporté par les nécessités pressantes de l'actualité, je paraissais négliger ma petite patrie.

Pourtant, toute ma famille maternelle s'étageait entre Sélestat, Villé, Bar, Obernai . . .

Et, tout en marchant, je feuilletais, par la pensèe, les pages de ma lointaine enfance.

Je me voyais, partant, avec ma famille, à 3 heures du matin! Par un raide sentier qui, au sortir de Villé, serpente au milieu des vignes, nous grimpions jusqu'à la lisière des premiers sapins.

Puis on entrait sous bois. A la queue leu leu, nous montions par des chemins de schlitt au travers des grandes forêts silencieuses, qui évoquaient les piliers d'une cathédrale gigantesque, dont la voûte serait le ciel même, toute poudrée d'étoiles, qui semblaient nous regarder.

La petite troupe familiale atteignait ainsi le plateau forestier de Hohwald.

Là, nous faisions halte. Le grand-père Schomas allumait sa pipe de faïence..., les enfants mangeaient un petit pain..., les parents ne mangeaient rien, parce qu'ils voulaient communier.

Et on repartait courageusement.

Les premiers rayons de lumière commençaient à filtrer, comme des flèches d'argent, au travers des sapins. On éteignait les lanternes, désormais inutiles. Chacun était heureux de cette première caresse du soleil..., le ciel devenait rose..., les sommets des sapins bleuissaient..., les écorces dorées craquaient sous la chaleur commençante...

On montait une heure encore.

Enfin, au détour d'un sentier, tout à coup, apparaissait, dominant les vallées et la plaine, et les forêts, la silhouette massive, rugueuse, du monastère...

Oh! pas celle du monastère d'aujourd'hui, agrandi, modernisé, tout battant neuf, avec son chemin de croix en porcelaine, et les autos sans nombre, pressées sur la plate-forme devenue un grand garage.

Non..., le monastère qui apparaissait à ma jeunesse se dressait, seul, sur sa roche de grès rose, étoilée de cailloux blancs... Il était encerclé par la ceinture cyclopéenne du mur païen, sa défense de jadis contre les éternels Barbes; et il se détachait, en force dure, sous l'ombre mouvante des sapins déchiquetés par les orages.

Oui..., cette sainte Odile, je paraissais l'avoir oubliée. Et ma mère est partie dans l'éternité, emportant son reproche: "Tu n'as rien fait pour l'Alsace !"

Mais, là-haut, devenue plus polyvalente, elle devait, d'autorité, me mettre sur les bras la plus grande entreprise de ma vie: celle de susciter, en plein Paris, une magnifique paroisse à sainte Odile, et de lui élever, en grès rose de son pays, une église unique.

Sans doute le cardinal ne m'a pas donné un sou; mais, sans le savoir, il a été poussé, dans l'Invisible, par une influence supérieure, qui a guidé sa décision.

Et il m'a apporté bien plus que de l'argent !

Car pendant toute la construction, il n'a cessé de me soutenir d'une sympathie vraiment agissante, créant autour de l'oeuvre, et dans le clergé, dans l'épiscopat même étranger, et dans toutes les nations qu'il a visitées, un climat revigorant de chaude sympathie. Naturellement, il présida l'inauguration du chantier, le bénissant, et donnant le premier coup de pioche pour le trou des fondations.

—Je suis le cardinal des chantiers, disait-il, ce jour-là. J'ai béni beaucoup de premières pierres; mais je n'ai jamais béni un trou!.. Puisse Pierre L'Ermite trouver l'argent considérable dont il a un besoin immédiat, et élever ici une belle église qui montrera ce que Paris et la France sont capables de faire pour la gloire de Dieu !

Le cardinal fut si content de cette pittoresque cérémonie, qu'en s'en allant, sous la voûte des bâtons de la troupe scoute, et aux accents de la fanfare de Saint-Nicolas, il voulut absolument emporter la pioche, qui était, d'ailleurs ,une très belle pioche.

Il la conserva, dans sa chambre jusqu'à sa mort, comme un souvenir heureux de son apostolat des chantiers.

Je l'ai récupérée ensuite. Et elle figure maintenant, en bonne place dans le trésor de Sainte-Odile.

(à suivre)

—Il faut toujours laisser passer la nuit sur l'injure de la veille.

Napoléon

* * *

—L'hospitalité est une chose sacrée.

George Sand

* * *

—Il serait temps que l'argent servît non de nerf de la guerre, mais de nerf de la paix.

Vicariat de Grouard

L'histoire et l'esprit des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc

Extraits de la conférence prononcée par le Président régional des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc à Falher, dimanche le 1er avril 1962.

M. le curé,
Frères Lacordaire et
Soeurs Jeanne d'Arc,
Chers sympathisants,
Mesdames, Mlles et
Messieurs,

Dimanche dernier, M. Robertson, président du noyau Lacordaire de votre paroisse, me faisait part de ses intentions d'organiser cette rencontre amicale, à laquelle nous assistons ce soir.

Il me faisait tellement plaisir de voir l'enthousiasme de votre président que je ne pus m'empêcher de répondre à son invitation. Vous connaissez tous comme moi le dévouement sincère et désintéressé qu'il apporte à ce mouvement.

Ma joie fut de courte durée lorsqu'il me demanda de vous adresser la parole. Non que le sujet n'en vaille pas la peine, mais on ne s'habitue pas à parler en public. Comptant sur votre indulgence, j'espère que la grandeur de l'oeuvre des Cercles Lacordaire suppléera à mes insuffisantes explications.

Voyons en premier lieu où et quand le mouvement Lacordaire prit naissance, son histoire dans notre pays et jusqu'à notre région pour enfin se poser la question qu'est-ce qu'un Lacordaire ?

MIETTES D'HISTOIRE

De nombreux Canadiens français avaient émigré aux Etats-Unis au cours du siècle dernier. Malheureusement, le démon de l'alcool s'était attaqué à ces valeureux Canadiens au point que la bouteille causait d'immenses ravages au sein de la population canadienne-française.

Le curé de Fall River, Mass., le R. P. J.-A. Jacquemet, o.p., ne put rester impassible à la vue d'un mal aussi profond et déploya un zèle extraordinaire auprès de ces pauvres malheureux auxquels il proposa le remède souverainement efficace de l'abstinence totale.

Le 5 février 1911, il groupa ceux qu'il avait conquis à sa cause dans un cercle qu'il appela Lacordaire, en reconnaissance pour ce grand prédicateur qui fut l'inspirateur de sa vocation religieuse. Sept jours plus tard, il fonda un cercle d'abstinentes sous le patronage de Sainte Jeanne d'Arc. Le premier cercle au Canada prit naissance à St-Ours. en 1915. Le mouvement Lacordaire rayonna alors dans toute la province et il se développa au point de compter 40 cercles en 1939.

Le P. Jacquemet préconisa la fondation d'une Fédération qui fut instaurée le 18 décembre 1939, sous le nom de Centre Canadien des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc et dont la charte provinciale fut reconnue en 1940.

OBJECTIF CONSIDERABLE

L'organisation groupe aujourd'hui au-dela de 175,000 membres groupés sous l'étendard de 1,500 cercles. De ce nombre, le vicariat de Grouard en Alberta apporte le modeste effectif de 400 membres, noyautés en six cercles bien vivants et deux autres embryons en formation.

C'est bien peu, mais c'est tout de même une belle page d'histoire à l'actif de ces quelques Lacordaire de Donnelly qui durent signer 3 ans avant d'être initiés membres.

Oui, Lacordaire et Jeanne d'Arc de Falher, votre travail constant vous vaudra vous aussi de mériter pour votre paroisse un cercle fort, un cercle qui rayonne par la charité vivante de ses membres.

PAS UNE NOUVAUTE !

Il ne faut pas croire que l'abstinence totale date seulement de nos jours. Dans l'Ancien Testament, Dieu avait recommandé cette pratique de l'abstinence totale. L'évangéliste S. Luc au chapitre 1, dit que l'un des principaux signes que Dieu donne de la haute vertu de S. Jean Baptiste, c'est son abtinence totale et Il montre par là combien cette pratique lui est agréable.

Plus près de nous ,mentionnons la grande croisade d'abstinence totale en Irlande, menée par le P. Mathieu, capucin. Le mouvement, lancé le 10 avril 1938, se propagea comme un incendie. Après trois mois, 25,000 membres et en 1841, 7 millions. Cette campagne sauva l'Irlande au point de vue moral.

Il y eut également dans notre pays, en 1842 ,une campagne de la Croix Noire ,menée par l'abbé Quertier, et qui obtient de grands succès jusqu'en 1882, date où la société tomba dans l'oubli. Il n'est pas inutile de se rappeler l'histoire et d'essayer d'y puiser les remèdes. On ne peut par ailleurs se prononcer définitivement sur la déchéance de ces sociétés d'abstinence auxquelles, parait-il le laïc n'avait pas pris une part assez active. A nous donc, de prendre conscience de nos responsabilités, et de garder à l'idée que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

QU'EST-CE QU'UN LACORDAIRE ?

Pour rester actifs et fidèles dans une lutte à caractère aussi austère, il faut être pénétré d'un souffle surnaturel très puissant et être conscients que nous sommes les pièces indispensables d'une organisation forte, vivante et bien disciplinée.

Que veulent-ils ces Lacordaire! Ils ne veulent autre chose que ce que disait le regretté président national Roger Ellyson. Ils veulent:

"Le bien de la société, le bonheur de la maman, de l'épouse, de la fiancée, le respect du père, l'ambition du jeune homme, l'harmonie du foyer, l'économie pour assurer l'avenir, l'entente entre Canadiens, entre les frères d'un même sang, d'une même foi, d'un même destin national. Il faut que cette épouse qui, depuis 20 ans pleure l'ivrognerie de son mari sèche ses larmes, et connaisse elle aussi le sourire de la vie. Il faut que cet homme qui n'a pas mauvais coeur mais qui, depuis 25 ans, tout de même porte l'ignominie d'un buveur, soit délivré de ses chaînes.

"Il n'y a qu'une façon d'être Lacordaire, nous dit encore Roger Ellyson, et il n'y a qu'un moyen de le rester, c'est d'avoir le coeur brûlant d'amour, l'âme enflammée du désir de sécher des larmes, de consoler des coeurs, de soulager des misères et surtout de sauver des âmes".

Pénétrés de ces sentiments, chers Lacordaire, votre mouvement avancera. Chers sympathisants, nous avons besoin de votre intelligente compréhension et le mouvement a besoin de toute votre sympathie et pour plusieurs, de vous, la sécurité de votre paroisse et de vos famliles réclament votre présence dans nos rangs.

Malgré l'embargo, marchandises américaines acheminées sur Cuba

Washington. — C'est à $500,000,000 que le secrétariat au commerce estime la valeur des marchandises américaines acheminées sur Cuba par des voies détournées en dépit de l'embargo. Un haut fonctionnaire a précisé devant la sous-commission sénatoriale de la sécurité intérieure qu'une importante quantité des produits dont quelques-uns peuvent servir à des fins militaires, échappe à la surveillance très étroite des services américains. Les expéditeurs ne passent pas tellement par le Canada, a-t-il dit, mais plutôt par l'Amérique du Sud, et notamment par le Canada, a-t-il dit, mais plutôt par l'Amérique du Sud, et notamment le Mexique. Le haut fonctionnaire a donné l'assurance que la collaboration du Canada en vue d'empêcher quiconque de se soustraire à l'embargo est acquise aux Etats-Unis.

Le commerce avec le Canada doit se faire dans les deux sens

Wellington. — Le premier ministre de la Nouvelle-Zélande, M. John Marshall, a loué le courage de 16 Canadiens qui cherchent les moyens d'accroître les exportations canadiennes dans ce pays.

M. Marshall a souligné que déjà la Nouvelle-Zélande achète du Canada entre $7 millions et $9 millions de plus qu'elle ne lui vend. Il a cependant dit que les délégués canadiens admettent qu'il est possible d'augmenter le commerce dans les deux sans.

A Wellington, le journal "Wellington Dominion" écrit en éditorial que c'est une politique irréaliste de demander à la Nouvelle-Zélande d'acheter davantage au Canada. A Auckland, le "New Zealand Herald" exprime le même avis.

L'ordre de grève générale n'a pas été suivi

Léopoldville. — Malgré un ordre de grève générale donné par le puissant Syndicat des travailleurs congolais, la plupart des Congolais se sont rendus à leur travail. Le syndicat avait décidé une grève totale de 48 heures pour protester contre le programme d'austérité du gouvernement congolais. Mais le gouvernement avait menacé de représailles les éventuels chômeurs. Le ministre de l'intérieur du Congo ,dans une déclaration faite en fin de semaine, avait accusé les dirigeants du syndicat de faire le jeu "d'intérêts étrangers" qui s'efforcent d'entraver les négociations entre le Katanga et le gouvernement central.

Gagarine annonce du sensationnel

Moscou. — Gagarine, le premier astronaute à avoir été placé en orbite terrestre, a déclaré que le troisième astronaute russe effectuera un vol spatial qui surprendra le monde entier. Gagarine parlait alors devant l'Organisation de la jeunesse communiste et, répondant à la question de savoir quand aura lieu la prochaine envolée spatiale, il ajouta: "Attendez, prenez patience. Le monde entier aura une autre surprise qui couronnera les efforts de la population de l'Union soviétique. Nous voulons tenter l'expérience avec la certitude que tout se déroulera avec précision et suivant les plans établis. Nous ne voulons pas connaître l'aventure du major Glenn dont le départ a été remis une dizaine de fois".

Tentative dissimulée de faire connaître le régime

Moscou. — L'Allemagne orientale a invité les Etats membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord à nouer avec elle des relations consulaires afin de faciliter à leurs ressortissants l'accès à Berlin-Est ou à l'Allemagne de l'Est. Cette proposition est contenue dans une note remise ce matin à Moscou aux ambassadeurs des pays de l'OTAN par le ministère soviétique des affaires étrangères. Une lettre accompagnant la note indique que la suggestion allemande a l'appui du gouvernement soviétique. Les diplomates occidentaux voient dans cette manoeuvre une tentative de forcer l'Occident à reconnaître le régime de Panhow, sur le plan consulaire à tout le moins. Le texte de la note n'a pas été rendu public.

VENDREDI-SAINT

Tout est consommé

Mon Dieu!. Mon Dieu!. Pourquoi m'avez-vous abandonné

. . .us agonise sur la croix. L'âme de Jésus est noyée d'angoisse: il crie vers son Père. Il aura connu toute l'humaine douleur! L'Eglise ne nous invite pas à une simple commémoration funèbre, mais nous demande un acte collectif de foi dans notre rachat par le Christ et l'accueil repentant de la grâce qui vient de la croix. Après deux jours, il nous rendra la vie; le troisième jour il nous relèvera, et nous vivrons en sa présence. (Osée 6, 2)

Société Catholique de la Bible

PÂQUES

Résurrection

Jésus est ressuscité comme Il l'avait prédit! Pâques, c'est le printemps de l'âme. C'est le renouveau, et toute l'allégresse de la vie reconquise, de la grâce retrouvée, c'est chaque année, la triomphante affirmation de notre baptême, qui fait de nous, vraiment, les ressuscités.

Société Catholique de la Bible

—L'air qu'on respire est plus important que les aliments qu'on absorbe.



Cartes Professionnelles

Dr L.-O. Beauchemin
Médecin et Chirurgien
207-206. édifice du Grain Exchange
Calgary, Alberta

Dr J. Boulanger
M.D., L.M.C.C., F.A.M.A.
Médecin et Chirurgien
Edifice Boulanger — Tél. GA 2-2009
Edmonton — Alberta

Dr E. Boissonneault
B.L., M.D.
Médecin et Chirurgien
247 Edifice Birks — Edmonton
Tél. bur. GA 2-1612—rés. HU 8-7321

Marcel J. A. Lambert
Avocat-Notaire
Lindsay, Emery, Jamieson, Chipman, Sinclair & Lambert
201 éd. Can. Imp. Bk. of Com.
Tél. GA 4-2161—Edmonton, Alberta

Dr Charles Lefebvre
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladies internes
Suite 6, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5932 Rés. HU 8-9616

Dr Richard Poirier
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialité: maladies des enfants
Suite 5, René LeMarchand Mansion
Tél. bur. HU 8-2134—rés. HU 8-5725

Dr J.-P. Moreau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)
Chirurgie orthopédique-traumatologie
Suite 4, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5235—rés. GA 4-1768

Dr L.-P. Mousseau
M.D., L.M.C.C., F.A.C.S.
Spécialiste en chirurgie
Appt 3, René LeMarchand Mansion
Tél. HU 8-4577 — rés GA 2-5673

Dr A. Clermont
Dentiste
Docteur en chirurgie dentaire
230, édifice Birks, angle 104ème rue et avenue Jasper
Tél. rés. HU 8-2113—bur. GA 2-5838

Dr Angus Boyd
B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S.
Maternité et maladies de femmes
Suite 2, René LeMarchand
Tél. HU 8-1620 Rés. HU 8-8893

J.Robert Picard
OPTOMETRISTE
Tél. bur. GA 2-2342—rés. GA 2-3949
10343 ave Jasper, Edmonton

Dr W. Pourbaix
M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladies internes
Suite 6, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. HU 8-5932

Dr Paul Hervieux
Dentiste
10104 - 124ème rue
angle 124ème rue et avenue Jasper
Tél. bur. HU 8-1088—rés. GL 4-3406

Dr A. O'Neill
Dentiste
307, Immeuble McLeod Bilingue
Tél. rés. GA 2-8369—bur. GA 2-4421

Dr Peter A. Starko, Dr Jos. J. Starko, Dr Al. A. Starko,
Optométristes
Examen des yeux
230 édifice Tegler — Tél. GA 2-1248

A. M. Déchène, C.R. Geo. R. Brosseau
Avocats
Duncan, Miskew, Déchène, Bowen, Craig et Brosseau
10048 - 101A ave — GA 2-1151

Dr. L. Giroux
Dr F. D. Conroy
Spécialistes en urologie
462 Professional Bldg. Tél. GA 2-6271

Dr G.-René Boileau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (C)
Dip. de l'ABS
Spécialiste en chirurgie
643 édifice Tegler — Edmonton
Tél. GA 4-3636 — rés. HU 8-1389
rés. HU 8-8181

Dr Arthur Piché
B.A., M.D., L.M.C.C.
Médecin et Chirurgien
Suite 10, Edifice LeMarchand
Tél. HU 8-0497 — HU 8-3947

Lionel R. Tellier, C.R.
Avocat, notaire
431 édifice Tegler Edmonton
Tél. bureau: GA 2-1420 - GA 2-0797
Tél. résidence: GR 7-3110

Lucien Maynard, C.R.
Avocat
Tél. GA 2-8929 501 Agency Bldg.
Rés. GE 3-6385 Edmonton, Alta.

Dr R. J. Sabourin
DENTISTE
213 LeMarchand — Edmonton
Tél. bur. HU 8-1880—rés. GL 5-0209

Paul R. Keroack, C.A.
associé à
NASH & NASH
comptables agrégés
Edmonton, Calgary
Grande Prairie, Peace River

T. H. Therriault
Notaire public
Agent d'immeubles
Tél. bureau: 65 — rés. 56
C.P. 600 — Falher, Alberta

Dr W. B. Schulze
M.P., L.M.C.C.
Maternité et maladies de femmes
522 Medical Arts Bldg.
Tél. bur. 422-3274 — Rés. 439-0776

En vente chez Fides

Biographie-Doctrine

Sainte Marguerite-Marie

Expérience et Doctrine — Par le chanoine Pierre Blanchard

Sainte Marguerite-Marie a réalisé un genre de sainteté "type".

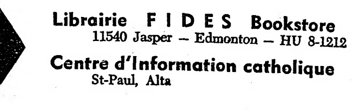
Au nom d'un rationalisme systématique ou d'une psychanalyse réductrice, des critiques graves se sont élevées contre sainte Marguerite-Marie, pourtant canonisée par l'Eglise et liée intimement par son expérience et son action au développement du culte du Sacré-Coeur.

Ces critiques mettent en question son équilibre psychique et elles sont de nature à discréditer son témoignage.

C'est en fonction de ce double contexte dostrinel et critique que fut composé ce livre.

A l'heure où la Rédemption du Monde se poursuit par l'Eglise à travers des crises et des persécutions, il est stimulant de fixer dans l'attention de la foi, cette sainte, soeur de saint Bernard, Bossuet et Lacordaire, qui à la suite de saint Paul et pour répondre à sa prédestination, a accompli dans sa chair ce qui manque à la Passion du Christ pour son Corps qui est l'Eglise.

PRIX: $3.85



LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 18 AVRIL 1962

La Bible vous parle

Parce qu'il a détruit les cabanes des pauvres, volé des maisons au lieu d'en bâtir, parce que son appétit s'est montré insatiable, les trésors du méchant ne le sauvent pas; parce que nul n'échappait à sa voracité, sa prospérité ne durera pas. (Job 20, 19-21)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Fin de la Session parlementaire

N.D.L.R. — La chronique parlementaire qui suit aurait dû paraître la semaine dernière. Faute d'espace, il nous a fallu l'omettre. Nous croyons tout de même que les informations qu'elle contient sauront intéresser nos lecteurs.

L'Assemblée Législative de l'Alberta a terminé ses débats, jeudi le 5 avril, vers 9h.45 du soir. En tout et partout, les législateurs ont étudié et approuvé 117 bills, reçu des honoraires de $320,000, pour avoir siégé 35 jours et 9 soirées entières.

La cérémonie de prorogation se déroula selon la tradition par l'application du sceau royal à toute législation provinciale et une prière récitée par le Lieutenant-gouverneur demandant l'assistance divine dans l'administration de la province.

Les reporters vidèrent leurs paniers à papier sur la tête des députés, qui, le coeur léger, et le portefeuille gonflé de $3.500 se préparèrent à retourner dans leurs foyers.

Les débats les plus vifs furent ceux qui se rapportèrent aux droits de l'homme, au système de comté, au paiement d'hospitalisation pour les cas de maternité et à la route de Wetaskiwin.

Les meilleurs orateurs furent ceux qui s'en tinrent aux besoins de leurs comtés tels que M. Ells, de Grouard, M. Cooper, de Vermillon, M. Patterson, du Lac Ste-Anne, M. Aloisio, d'Athabasca et M. Everitt, de St-Albert.

M. Dixon, de Calgary, fournit au parlement de bonnes suggestions alors que M. Wingblade, de Wetaskiwin, se vit blâmer ouvertement pour avoir failli dans la tentative de détourner la route provinciale plus près de Wetaskiwin.

M. Maccagno, libéral du Lac-la-Biche, tout autant que M. Watkins, conservateur de Calgary, s'attirèrent souvent des reproches amers des ministres et des 51 députés qui forment la forteresse du Crédit social. C'est en vain que les membres de l'opposition y cherchaient un point faible. Tous s'unissaient afin de renverser par leur vote les modifications qu'ils proposaient.

Le bill des Droits de l'homme, proposé par le conservateur Watkins, fut reçu froidement par l'administration Manning qui en avait tracé un, quatre ans auparavant.

Le chef lui donna le coup de mort en admettant que "le gouvernement fédéral a déjà proclamé les mêmes idées et rien ne sera gagné par une répétition. On a beau dire, a ajouté M. Manning, il faut tout de même accorder que M. Diefenbaker est un champion des libertés humaines et que la législation fédérale s'applique à toutes les provinces".

Les droits de l'homme ne peuvent être définis par un décret. Si cela était, a dit le Procureur-général, un simple procédé pourrait également les enlever. Notre meilleure sauvegarde demeure dans la vigilance des citoyens et la conscience de ces droits sont nôtres pour en jouir et non en abuser.

Cinq députés reprirent le thème et en profitèrent pendant plusieurs heures pour lancer avec force ce qu'ils considèrent feu d'éloquence.

Inutile de dire que la majorité Manning annula la résolution Watkins.

SYSTEME DE COMTE:

Le gouvernement crédit social, longtemps alarmé par la hausse consistante des frais scolaires, après avoir demandé aux commissions scolaires de réduire leurs dépenses, a décidé de résoudre le problème par un système de comté tel que pratiqué en Angleterre.

A maintes reprises, ont dit H. Hooke et Aalborg, ministres aux Affaires Municipales et à l'Instruction publique, l'augmentation du budget scolaire n'avait aucun rapport avec l'augmentation de l'enregistrement des écoliers. En certains cas, le budget révélait une augmentation de 43 p.c. alors que l'enregistrement n'avait augmenté que de 16 p.c. Personne, a-t-il dit, n'a pu m'en donner la raison.

Les deux ministres soulignèrent également comme abus, des programmes grandioses de construction qui laissaient souvent nombre de classes non-occupées pendant longtemps.

Ce système de comté, n'est pas nouveau, a dit le ministre. Il est établi en Angleterre et fonctionne d'une manière satisfaisante depuis longtemps. Il ne s'agit que de réunir sous un seul contrôle les affaires scolaires et municipales, a ajouté M. Manning.

Depuis 1954, préoccupé de ces choses, ont dit les ministres Hooke, Manning, Aalborg et Colborne, le département de l'Education s'est lancé non seulement à l'étude d'un nouveau système de finances scolaires, mais à la recherche de moyens qui permettraient un certain contrôle sur les budgets scolaires.

Ces recherches terminées, quatre districts ruraux consentirent à mettre le système de comté à l'épreuve. Ce fut un succès, a dit M. Hooke, et quatre ans plus tard, les électeurs décidaient de son sort en lui donnant une approbation générale au temps des élections.

De ce pas les départements de l'Instruction publique et des Affaires municipales entreprirent d'organiser un système de comté dans les centres urbains mais se buttèrent à une opposition surprenante, ont déclaré les ministres.

Les quotidiens attaquèrent le plan nouveau injustement sans savoir au juste de quoi il s'agissait, ajouta M. Hooke.

Les membres des commissions scolaires urbaines se mirent à crier si fort qu'enfin le gouvernement Manning consentit à entendre ce qu'ils avaient à dire et deux jours furent consacrés à ce genre de discussion. Près de 20 brefs furent présentés dont 19 demandant que la question soit soumise au peuple par plébiscite avant de devenir loi. Tout les brefs avaient pour objection principale l'affaiblissement sinon la destruction de l'autorité locale qui résulterait par cette centralisation des affaires scolaires et municipales.

Quelques-uns accusèrent le gouvernement de vouloir enlever tout contrôle des parents sur l'éducation de leurs enfants. D'autres mentionnèrent la discrimination possible contre les membres des écoles séparées en vue du fait qu'ils ne pourraient être élus au conseil de comté ni voter pour les appropriations des écoles publiques et vice versa. Donc, dirent-ils, il serait difficile d'y être élus.

Finalement le projet de Loi fut modifié de façon à permettre un plébiscite avant la formation d'un conseil de comté dans les arrondissements urbains.

AUTRES AFFAIRES SCOLAIRES:

Questionné au sujet des privilèges accordés aux écoles séparées, M. Colborne, ministre sans portefeuille a déclaré qu'il ne voyait aucune objection à la distribution de fonds publics à toute minorité religieuse, quelle qu'en soit la dénomination. D'autre part, M. Taylor affirme que l'Acte scolaire tel que rédigé fait justice aux deux groupes religieux qui se partagent la province. Il serait impossible, dit-il, d'accorder des octrois scolaires aux groupes nombreux compris sous le nom de protestantisme. Une telle politique ne satisferait personne.

PROPOS DE LA LOI INSIGNIFIANTS:

Tout en reconnaissant la responsabilité du gouvernement quant à l'administration de la province, plusieurs se demandent si le gouvernement Crédit social ne dépasse pas les bornes raisonnables, empiétant parfois sur des domaines individuels et particuliers.

Dans ce sens, un amendement à la Loi qui régit l'industrie laitière, prescrit la manière d'après laquelle les acheteurs de lait devront désormais solder leurs factures.

Le Bill 21 ordonne que lorsque l'acheteur soumet une facture à intervalles plus espacés que 16 jours, il devra payer une avance au producteur pour une période d'au moins quinze jours avant la date régulière de paiement. Des commentaires à ce sujet soulignent que ce détail concerne le producteur et l'acheteur seulement et non le gouvernement. D'aucuns disent que ce procédé peut s'appliquer à tous genres d'affaires.

POLICE PROVINCIALE REFUSEE:

L'organisation d'une police provinciale telle que proposée par plusieurs députés des campagnes n'obtint aucun succès.

Cependant le bill fut modifié de manière à empêcher les autorités municipales de congédier un policier sans en soumettre les raisons dans un document. Cette façon de faire n'est pas nécessaire quand il s'agit de renvoi et de suspension.

VODKA:

Un autre bill fut adopté par la Chambre des députés révoquant l'interdiction imposée sur la vente de la vodka en Alberta. Quoique ce breuvage fut manufacturé dans la province, il était défendu d'en acheter, d'en boire et même d'en apporter de toute autre province.

LA ROUTE DE WETASKIWIN:

Dans un rapport détaillé, l'honorable Gordon Taylor expliqua à l'assemblée pourquoi la route nationale était construite 12 milles de la ville de Wetaskiwin. Des obstacles insurmontables empêchèrent toute transaction avec les habitants des réserves indiennes. Les demandes de compensation s'élevèrent de $200 à $40,000 de l'âcre pour des terrains évalués à $20 de l'âcre, a dit le ministre. Aucune aide ne put être obtenue d'Ottawa, dit-il, mais il ne croit pas que l'éloignement de cette route de Wetaskiwin affecte sensiblement le développement de cette ville.

Ce bill concerne les jeux de quilles et de billes. La restriction imposée aux jeunes âgés de 18 ans est levée et ne s'applique qu'à seize ans maintenant.

BILL 87:

Désormais personne ne pourra entrer sur la propriété d'un autre lorsqu'il aura été averti du contraire verbalement ou par écrit. Ceci s'applique aux propriétés individuelles aussi bien qu'à celles de la couronne. Les violateurs seront passibles d'arrêt sans mandat et d'amende lorsque traduit en cour de justice.

SURPRISE:

Les membres de l'Assemblée consentirent à retirer la loi permettant le paiement de l'hospitalisation pour les cas de maternité. Cette loi était en effet depuis près de 8 ans.

Désormais les mères devront débourser la somme de $2.00 par jour et $1.00 pour le bébé tout comme les autres patients.

Cette décision, a dit M. Manning, fut prise par les membres du cabinet en conseil.

Le libéral Maccagno protesta fortement contre ce "poisson d'avril". Cette manière de faire les choses, dit-il, quand le parlement est en assemblée est un outrage aux députés. De plus, elle empêche tout débat et nous dépouille du droit d'émettre une opinion sur toute mesure de législation proposée par le gouvernement. C'est pourquoi nous sommes élus, dit-il, et pourquoi nous sommes ici.

NOUVELLE COMMISSION:

Bill 66, nommé l'acte concernant la construction des écoles permet au lieutenant-gouverneur de nommer une commission de 3 membres avec substituts qui aura pour objet immédiat la construction des écoles de la province.

Cette commission étudiera toute demande de nouvelles constructions, d'agrandissement quant à la nécessité, la forme et les méthodes de paiement.

CIMETIERES:

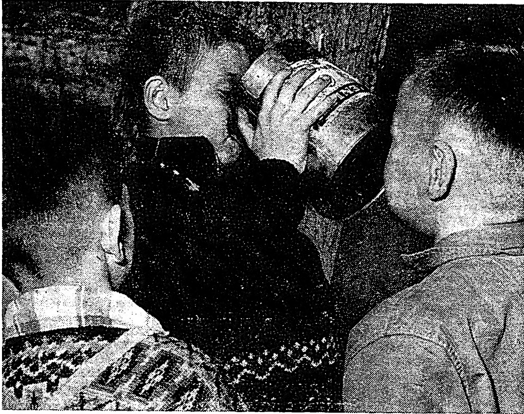
Le bill 39 réserve aux autorités religieuses seulement le privilège d'obtenir et de maintenir des cimetières. Aucune compagnie privée ne recevra une license dans ce domaine à l'avenir, mais celles qui sont en opération actuellement demeureront.

En tout et partout, les députés de la province ont approuvé des dépenses au montant de $354,920,430.00 qui seront réparties entre les divers départements du gouvernement. Le département de l'instruction publique en recevra la plus large part, touchant la somme de $78,237,420.00.

Les députés ont terminé la besogne du gouvernement pour une autre année et sont retournés chacun à leurs affaires habituelles, soit à la pratique de la loi, ou à l'administration de leurs fermes ou commerces.

La session fut en général paisible sauf quelques coups de tonnerre coïncidant surtout avec les rumeurs d'une élection générale plantées par les prophètes conservateurs, libéraux ou NDP qui tous rêvent d'occuper le trône Diefenbaker avant 1963.

G.D.



Si on ne l'arrête pas... il va tout boire — "Voyons Oscar ! Nous aussi nous en voulons du bon sirop de la Cabane !" — Tous les petits veulent se rendre à la Cabane à Sucre le 4 mai pour déguster la tire et le sirop. Ils veulent s'amuser avec leurs petits voisins, leurs confrères de classe dans la Cabane des Enfants. — Musique, chants, jeux, films... tout les attend à la Cabane. Et ça ne coût epas cher... **entrée gratuite** pour les moins de dix ans ! — Mais la Cabane, c'est également pour Mlle Adolescente et M. Jeune Homme, Papa et Maman Adultes qui aiment le sucre succulent, les rondes enivrantes, les conversations amicales... et les bons amis aussi. Puis les danses carrées attendent les vieux "danseux". — La Cabane, c'est pour toute la FAMILLE !

Prêts assurés LNH pour les logements à loyer

Une aide financière est offerte pour la construction de logements à louer, en vertu de trois différents articles de la Loi nationale sur l'habitation. Un de ces articles autorise la Société centrale d'hypothèques et de logement à consentir des prêts directs à des compagnies à dividendes limités qui construisent des projets de logements à loyer à l'intention des familles à faible revenu ou des personnes âgées. Un autre article prévoit la participation du gouvernement fédéral et d'un gouvernement provincial à la construction de logements à loyer.

Toutefois, la forme la plus ordinaire d'aide à la construction de logements à loyer consiste en prêts LNH consentis par les prêteurs agréés. C'est le plan mis en oeuvre par un grand nombre de bâtisseurs qui construisent des logements à loyer à des fins de placements.

Le montant des prêts assurés pour la construction de logements à loyer peut s'élever jusqu'à 85 p. 100 de la valeur d'emprunt d'un projet, déterminée par la SCHL. La SCHL est autorisée à assurer des prêts de ce genre consentis par les prêteurs agréés, pourvu que ces projets soient réalisés en conformité des normes de construction prescrites par l'organisme fédéral du logement.

Le montant maximum des prêts dans le cas de maisons simples, s'élève à $12,850 pour une maison de trois chambres ou moins et à $13,550 pour les maisons plus grandes. Dans le cas de maisons jumelées, le prêt maximum est de $12,250 pour une maison de trois chambres et de $12,950 pour des maisons plus grandes. Le prêt maximum est le $10,850 dans le cas de logements de rangées, lorsque chaque logement contient trois chambres et de $11,550 si chaque logement contient plus de trois chambres. Pour un duplex de trois chambres, le prêt maximum est de $16,200; si chaque logement comprend quatre chambres ou plus le prêt maximum s'élève à $16,900.

La construction d'immeubles d'appartements absorbe la plus grande partie des prêts assurés LNH consentis pour la construction de logements à loyer. Pour ce genre de projet, le prêt maximum est calculé à raison de $8,750 pour chaque appartement, lorsque la construction est complètement à l'épreuve du feu.

Les prêts LNH pour les logements à loyer sont remboursables en monsualités égales réparties sur une période maximum de 35 ans. Le taux d'intérêt en cours est de 6¼ p. 100.

Les frais payables par le requérant comprennent un droit de demande de $35 par logement et un droit d'assurance hypothécaire. Si des avances progressives sont requises au cours de la construction, le droit d'assurance est de 2½ p. 100 du montant du prêt; mais si le prêt n'est pas avancé avant le parachèvement de la construction de la maison, ce droit est de 2¼ p. 100. Le droit d'assurance est ajouté au montant du prêt et n'exige pas un déboursé en espèce de la part du requérant.

Les autres frais à la charge du requérant comprennent les honoraires d'avocat ou de notaire, les frais d'arpentage ainsi que les dépenses que nécessitent les recherches sur le titre de la propriété, la préparation et l'enregistrement de l'hypothèque, les recherches secondaires sur le titre aux fins des avances, ainsi que la préparation, l'enregistrement et le renouvellement des hypothèques sur les biens meubles et autres formes de garanties.

Lorsqu'une demande est faite à un prêteur agréé aux termes de la LNH, elle doit être accompagnée de tous les détails pertinents sur l'emplacement de la construction, ainsi que de tous les plans et cahiers des charges.

La Pravda fustige le président Kennedy

Moscou. — Le quotidien moscovite la Pravda s'en est violemment pris à une déclaration que le président Kennedy faisait dernièrement au cours d'une conférence de presse. Le journal fustige le président américain qui avait affirmé que les Etats-Unis pourraient éventuellement prendre l'initiative d'une guerre nucléaire si l'Europe était attaquée. La Pravda écrit: "L'administration américaine, loin de rejeter la guerre nucléaire comme une solution de régler les difficultés actuelles, considère que c'est son droit d'être à l'origine d'une guerre nucléaire, Washington réaffirme l'idée monstrueuse d'une guerre atomique préventive". Et le journal conclut en disant que la Maison Blanche semble vouloir par de telles déclarations compromettre les chances d'un accord à la conférence des 17 nations à Genève.

"La vie sociale et catholique"

Une Conférence sur les relations entre patrons et ouvriers, s'ouvrira à Victoria, C.B., du 14 au 16 septembre prochain.

Quelque 500 délégués, depuis le versant des Montagnes Rocheuses jusqu'au Yukon sont attendus à cette conférence, organisée par les catholiques de l'Alberta et de la Colombie.

Durant cette magistrale réunion, on examinera de près l'encyclique récente de Jean XXIII, "Mater et Magistra", concernant les responsabilités conjointes des patrons et ouvriers, vis à vis de chacun, de la société et de l'Etat.

Des conférenciers de marque et des spécialistes en la matière s'y rendront des quatre coins du Canada.

Le pape, faisant écho aux messages de ses prédécesseurs, réaffirme que le contrôle sur les lois du travail ne peut moralement être soumis aux fluctuations du marché, ou à la soif jamais inassouvie de nouveaux profits.

Les délégués discuteront dans son entier l'encyclique afin de trouver le moyen le plus efficace d'appliquer, dans leur propre champ industriel, le message papal dans toute son intégrité.

Le thème de la Conférence sera: "Chrétienté et Progrès Social".

—La nature ne m'a point dit: "ne sois jamais pauvre", encore moins "sois riche", mais elle me crie "soit indépendant".

Campfort

N.-D. de la Paix

New-Westminster, C.C.

La partie de cartes du 18 mars a été un bon succès, il y a eu tirage des prix de la loterie, les heureux gagnants: 1er prix: grille pain, gagné par E. B. Jacquet, 916 Halmes; 2e prix: Coussin, gagné par Mlle Lucienne Gaucher, N.-W.; 3e prix Permanente, par le Père Gélina, St-Sacrement, Vancouver; 4e prix: Groceries, M. Chénier, N.-W.; 5e prix: Groceries, Père Thérien, N.-W.; 6e prix: Bijoux, Mme Emile Morier, N.-W.

Assemblée des Dames Auxiliaires, mardi le 3 avril, une assez bonne assistance, on se prépare pour le bazar de l'automne, il a été aussi question de la partie de paniers du samedi 7, qui a été un bon succès.

Dimanche le 8, il y a eu communion mensuelle de la Société du St-Nom de Jésus suivie du déjeuner à la salle paroissiale, aussi élection du nouveau comité. Ont été élus: M. rot.E:E Hoffman président; M. Ernest Lambert, vice-président; secrétaire: Léonce tremblay; trésorier: A. Girard; Policier: Alphonse Gobeille. Félicitations au nouveau Comité. Merci au sortant.

BAPTEMES:

Roland William, enfant de M. et Mme Edgard Lefebvre, baptisé le 4 mars. Parrain et Marraine M. Alphonse Gobeil et Mme Nora Gobeil.

Barbara Lynn, enfant de M. et Mme Howard Penney, baptisée le 11 mars. Parrain et Marraine: M. Alphonse Gobeil et Mme Nora Gobeil., grands-parents.

NOS MALADES:

Mme Simard malade à la maison depuis quelque temps; M. Edmond Parent à l'hôpital Ste-Marie.

Les Chevaliers de Colom auront leurs Conventions: 3e degré à Trail et 4e à Penticton.

MARIE-REINE

Ont été à Edmonton, dernièrement, M. et Mme Joachim Charbonneau, Réal Rodrigue, Héraclius Tremblay, ainsi que Mme H. Tremblay, cette dernière s'est rendue à la clinique du cancer pour un examen médical général. Les résultats furent très satisfaisants.

Lundi soir 9 avril, avait lieu la Récollection de l'Action catholique rurale pour les paroisses de St-Isidore et Marie-Reine. L'assistance était nombreuse. Il y eut d'abord confessions, chapelet, le chant des psaumes, méditation et sermon donné par l'aumônier diocésain, le R.P. C. Desrochers, o.m.i. Pour finir il y eut la messe à 9 heures.

Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme Albert Blouin (Denise Bélanger) à l'occasion du décès de M. Eugène Bélanger de Girouxville, décédé et inhumé la semaine dernière, il était le père de Mme Blouin.

M. et Mme Fernand Lambert sont revenus du Québec où ils avaient assisté aux funérailles de leur mère respective. Ils ont ramené avec eux M. Rosaire Joyal, jeune frère de Mme Lambert. Bienvenue à ce jeune homme parmi nous.

—On se console des illusions perdues en se créant de nouvelles illusions.

* * *

—L'impartialité consiste à être juste, non pas à être neutre.

F. de Champagny

PLAMONDON

Dimanche le 8 avril, M. et Mme Philippe Plamondon, M. et Mme Jos Dragon, M. Georges Shapka partirent pour Edmonton. Ils s'arrêtèrent à Donatville pour assister à la messe de 10h.30. Ils sont arrivés en ville assez tôt pour que les hommes puissent commercer à curler, ils faisaient partie d'une des soixante équipes qui participaient dans le Bonspiel organisé par l'Association des Hôteliers de la province. Chaque équipe a joué sept parties. Nos trois gas de Plamondon perdirent le trophée, par un point — ce qui est vraiment regrettable. Mercredi soir, il y eut un banquet au Club Mocambo, il y avait une assistance de 500 à 600 personnes. Nos gens sont revenus vendredi soir, un peu déçus.

M. et Mme Arthur Girard, M. Eugène Plamondon allèrent à Edmonton par affaires, la semaine dernière.

Mardi, M. et Mme Edmond Schaub se rendirent en ville par affaire, concernant la petite Louanne, victime de la polio. Elle est de retour à l'hôpital de l'Université pour une 2e opération dans la jambe, mais auparavant, on devra lui enlever les amygdales.

Mercredi, MM. Edmond Ulliac, Edmond Schaub et Jean Genoud se rendirent à Lloydminster, en auto. Quoique les chemins étaient mauvais en certains endroits, ils n'eurent pas trop de difficulté, ils sont revenus le même soir.

La semaine dernière, Sr Marie Ludger, principale, Mme Eugène Plamondon et Mlle Lena Ménard, durent s'absenter de leur travail pour cause de maladie. Mme Albert Ménard remplaça Sr Ludger, Mlle Joanne Côté remplaça Mlle Ménard. Vendredi, Mme A. Ménard remplaça M. Girard qui allait à Edmonton. Les élèves de Mme E. Plamondon eurent congé vendredi.

La maison de la garde-malade qui était à vendre, fut achetée par M. Germain Labonté. Le mobilier fut vendu à l'enchère, vendredi dernier. M. Labonté loue sa maison à M. et Mme Paul Bélanger qui sont déménagés samedi.

Vendredi soir, plusieurs de nos professeurs se rendirent au Lac-la-Biche pour assister à une réunion de l'ATA.

En visite pour la fin de semaine, la famille Elmer Plamondon, du Lac-la-Biche; la famille Colin McMillan, de St-Albert.

M. Roméo Gervais, de New-Westminster, C.B., est au Lac-la-Biche depuis quelque temps, pour visiter sa mère qui est à l'hôpital. Mme Gervais a passé les deux derniers dimanches chez son frère, ici, M. Philippe Cadieux.

Le bingo, organisé par les Chevaliers, a rapporté la somme d'environ $95.00 net. Vingt jambons furent donnés; ces jambons pesant de 14 à 20 livres, valaient entre $8.00 et $12.00 chacun. Le gros Vincent Plamondon en gagna deux; M. et Mme Alec Gauthier en gagnèrent chacun un; la famille Georges Plamondon en gagna deux. Félicitations. Ce bingo est au profit de la paroisse.

Les paroissiens de Plamondon sont très reconnaissants à S.E. Mgr Lussier pour le don de $250.00 pour le nouveau presbytère.

Joyeuses Pâques à vous tous, chers lecteurs.

—L'immortalité est le mot de l'énigme de la vie.

J. Droz

* * *

—Ce que nous saluons dans la mort, c'est l'immortalité.

Léonce de Larmandie

GIROUXVILLE

VA ET VIENT:

M. et Mme Armand Rochon, de Slave Lake, passent quelques semaines parmi les leurs avant de déménager à Kenora, C.B.

M. et Mme Odule Nolette sont de retour parmi nous après avoir passé l'hiver au Etats-Unis.

M. Raymond Dusseault va à Vancouver et continuera aux Etats-Unis avant de nous revenir.

M. Philippe Anctil est revenu de son premier voyage en Californie pour chercher des abeilles. M. Jean Dufresne l'a accompagné. Il reparti, lundi, avec M. Denis Benoit pour compagnon.

MM. Marcel Larocque et André Lefebvre sont aussi de retour avec leur charge d'abeilles.

DIVERS:

Mme Paul Houde agit comme secrétaire au magasin coopératif.

Notre curé, le R.P. Frigon, partira en vavance pour l'Est à Pâques pour jusqu'au début du mois de juin. Nous lui souhaitons un bon voyage parmi ses parents.

DECES:

M. Eugène Bélanger est décédé, mercredi dernier à l'âge de 61 ans à l'hôpital à Edmonton. Son service eut lieu samedi matin. Il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil son épouse et deux enfants: Denise, Mme Albert Blouin, de Marie-Reine, et Roger d'ici. Quatre petits-enfants, quatre frères: MM. Dieudonné, de notre paroisse, Josaphat, de McLennan, Norbert de Haschorf, C.B., et Joseph, de Mont Laurier, P.Q.; quatre soeurs: Mme Doucette, de Vancouver, Mme Caron, de McLennan, Mme Ouellette, de Mont Laurier, et Mme Marchand de Dollar, Sask.

M. et Mme Marchand et leur fils Paul sont venus pour le service.

La messe fut chantée par le Père Frigon, notre curé, le R.P. Desrochers agissait comme diacre et le R.P. Mercant, sous-diacre. Les porteurs, ainsi que les servants de messe étaient tous des neveux du défunt. Louis Sylvain portait la croix et les porteurs étaient MM. Raymond, Gérard et Guy Bélanger, Floriant Caron, Paul Marchand et Hector Comeau.

Chapel of Memories, de High Prairie, était en charge des funérailles.

M. et Mme Bélanger avaient passé l'hiver au foyer pour les vieillards à High Prairie, mais devaient revenir sur la terre ce printemps.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

BAPTEMES:

Marie Edna Louise, enfant de M. et Mme Paul Cloutier (Mary Vandaele), née le 4 avril, baptisée dimanche le 15 avril. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Burley, remplacés par M. et Mme Albert Cloutier.

Marie Lucille Diane, enfant de M. et Mme Louis Sylvain (Simone Houle), née le 30 mars, baptisée le 15 avril. Parrain et marraine: M. et Mme Lemire (Lucille Sylvain).

—Si c'est possible, c'est fait; si c'est impossible, cela se fera.

Calonne

* * *

—Il est vrai qu'il n'y a pas de sentiment moins aristocratique que l'incrédulité.

Talleyrand

* * *

—Les indécis perdent la moitié de leur vie; les énergiques la doublent.

Gerfaut

VIMY

Les Dames de Ste-Anne ont eu une assemblée dernièrement pour élire Mme Alphonse Bilodeau comme leur présidente. Elle a succédé à Mme Della Piquette, qui est déménagée à Legal.

NOS MALADES:

M. Henri Garneau, M. Joseph Dusseault et Raymond Fortier. Nous leur souhaitons tous un prompt rétablissement.

BAPTEME:

Il y eut un baptême, dimanche le 15, pour Léo Jacques Joseph, fils de M. et Mme Jacques Dusseault. Parrain et marraine: M. et Mme Jean Dusseault.

BINGO:

Dimanche le 15, il y a eu le dernier bingo du carême. Plusieurs de nos paroissiens sont venus pour aider à ramasser des fonds pour notre église.

Ce n'est pas qu'on veut se vanter mais notre église est bien belle. Venez la voir!

DONNELLY

CONCOURS D'ELOQUENCE

Nous avons vécu le 8 avril, une journée inoubliable. En effet tous ces jeunes qui ont paru tour à tour sur la scène du Gymnase de Girouxville nous ont prouvé que la compétition fait sortir un effort qu'on n'aurait jamais connu autrement.

Comme l'a si bien dit Mgr Henri Routhier: Soyons bons perdants. Réjouissons-nous avec les gagnants. Ce n'est pas seulement le prix qui est important, c'est le développement d'un talent qu'on ignorait. Félicitations à chacun de ceux qui ont paru sur le théâtre et en même temps aux professeurs qui les ont si bien préparés. Encore une fois, disons que nous sommes parfaitement satisfaits mais vraiment surpris de tous ces jeunes qui ont concourru d'une manière si brillante.

Une mention spéciale va à M. Clément Fournier, élève de la catégorie 7-9, pour son interprétation de "Les pauvres gens" qui lui a valu une coupe pour lui-même et un trophée pour son école.

NOS MALADES:

Mme Ernest Perreault est à l'hôpital de l'Université où elle a subi une intervention chirurgicale à un oeil. Disons que l'opération a été un succès. Nous nous en réjouissons tous. Nos meilleurs voeué et nos prières l'accompagnent durant sa convalescence.

VA ET VIENT:

Avec le printemps et les beaux jours très nombreux sont les personnes de chez nous qui ont fait un petit voyage dans une direction ou une autre.

CHEZ LES ABSTINENTS:

Les Lacordaire et Jeanne d'Arc avaient leur réunion mensuelle le soir du 15 avril avec une assistance record. Un programme chargé et bien varié avait été préparé. Il y eut initiation de jeunes et d'adultes. Félicitations.

Nous avons entendu des récitations par André Gauthier, Jacinthe Pariseau, Marie-Thérèse Perreault et Denis Garant. Vint ensuite le mot du R.P. A. Bujold, o.m.i., causerie-message toujours aimé et si bien compris.

"Faisons le point dans notre vie, sans faire d'orgueil: je suis un serviteur utile, si je sers Dieu, mais je dois me dépasser moi-même. L'Unité chrétienne doit se faire en chacun de nous par la charité, l'amour. Ayons souci de la vérité dans la charité fraternelle. Il faut que quelque chose change dans nos vies: soyons apôtres "pas fanfaron" apôtre de l'honneur."

Pour la partie récréative (et ç'en fut une), nous avons une saynète des acteurs de Guy: une troupe d'acteurs bien vivants qui sont toujours prêts à aller de paroisse en paroisse pour les bonnes causes. "Un mari à la carte" sous la direction de Mme E. Lessard, jouaient également: Mme F. Lachance, M. et Mme et Mlle Gagné, M. G. Noël, M. Aimé Lemay, Mlle Lambert. Remerciements et félicitations sincères. Revenez encore.

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Alda Parizeau, soeur de Mme J. Fillion et de M. Zoël Côté. Extraordinairement bien douée Mme Parizeau était une ancienne de Donnelly où elle a vécu longtemps, tous ont connu ses talents divers et la beauté qu'elle pouvait réaliser grâce à un travail persévérant. A la famille, toute notre sympathie.

MORINVILLE

Mardi soir dernier, avait lieu dans la salle "Community" une assemblée à laquelle participèrent une vingtaine de chefs de troupes et leurs assistants, du louvetisme; du district de Saint-Albert. Cette réunion était la deuxième du genre une première ayant eu lieu le 15 février dernier à St-Albert, tandis qu'une troisième aura lieu bientôt à Westlock. Ces réunions ont pour but d'abord de préparer le grand ralliement des louveteaux, qui aura lieu le 3 juin prochain à St-Albert.

C'est à l'issue de cette assemblée que nous avons appris, avec beaucoup de joie d'ailleurs, qu'un co-paroissien, M. John Verhappen, avait récemment été nommé entraineur scout-maître du district. Nous savons que M. Verhappen, est l'âme dirigeante du scoutisme et du louvetisme, à Morinville.

BAPTEME:

Dimanche le 15 avril, a été baptisée Mary-Louise-Christine, née le 6 avril, enfant de M. et Mme Ralph Gaetz, (Anne Brinkman). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Gaetz, de Port Alberni, représentés par M. Anthony et Mme Hélène Gaetz.

DIVERS:

M. et Mme Armand Hews, et leurs enfants, nous quitteront au cours de la semaine prochaine, afin d'aller habiter à l'Ile de Jésus, P.Q. Trois de leurs enfants demeureront ici cependant, pour terminer l'année scolaire. Il s'agit de Robert, étudiant au Collège St-Jean, d'Edmonton; Cécile et Lorraine, toutes deux étudiantes à l'école Thibault de Morinville. Nos lecteurs se souviennent qu'au début de mars dernier, M. Hews avait été nommé surintendant du département de la cuisson du ciment de la C. Miron de Montréal, cette compagnie est une blanche de l'Inland Cement Co. de St-Albert. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Denis, enfant de M. et Mme Nap. Brisson, est hospitalisé à Westlock où il a subi une intervention chirurgicale.

Je m'en voudrais de ne pas souligner ici, tout le bienfait que peut faire les gardes-malades, de la Sturgeon Health Unit, préposées à examiner les enfants des écoles. C'est grâce à elles, en effet, que l'on a découvert, que Denis, souffrait d'une surdité partielle, et qu'alors une opération s'imposait.

JOUSSARD

Hourra! pour les gagnants de la série de parties de cartes: Mme E. Casavant, gagnante des dames; et M. Lucien Comeau, gagnant des hommes.

Il y eut des prix aussi pour ceux qui ont fait les moindres points durant la série: Mme J. Claveau et M. Roger Dubé.

Ensuite un prix fut choisi par tous ceux qui n'ont pas manqué de partie, et l'heureux gagnant fut Paul Emile Casavant.

Notre Bingo du 15 avril, fut un bon succès. La soirée fut terminée par une rafle. Voici les noms des chanceux: 1er prix: bon d'achat de $20.00 — les Pères Oblats de la Mission Saint-Bruno; 2e prix: bon d'achat de $10.00 — Les RR. SS. de McLennan; 3e prix: bon d'achat de $5.00 — le jeune Marcel Mathews.

Nous voulons remercier tous les organisateurs de ces veillées de parties de cartes, ainsi du Bingo. Merci à tous ceux qui sont venus nous encourager par leur assistance aux soirées; merci à tous ceux qui ont participé aux rafles en achetant des billets.

Notre curé, le R.P. Pirson, o.m.i., et le R.P. J. Habay, o.m.i., de la mission St-Bruno, se sont rendus à Falher, mardi dernier pour saluer le R.P. Lavigne, o.m.i., renommé provincial des Oblats pour le diocèse de Grouard.

Yvonne Sauvageau, fillette de M. et Mme H. Sauvageau a été pour quelques jours à l'hôpital sous observation.

M. et Mme Cecil Donald, de Canyon Creeks, sont venus en visite, dimanche le 15, chez les familles E. L'Heureux, H. Carrier et L. Comeau.

A l'occasion de la Fête de Pâques nous souhaitons à tous et chacun "Joyeuses Pâques". Que le Christ ressuscité vous comble de ses bénédictions.

Deux Berlinois de l'est défoncent le mur de Berlin

Berlin. — Deux employés de construction ont défoncé au volant d'un lourd camion le mur de Berlin sous le feu des mitrailleuses communistes et ont demandé droit d'asile en secteur français de Berlin. D'après des témoins oculaires de l'incident, les deux hommes ont d'abord traversé les réseaux de barbelés puis ont défoncé le mur sur une largeur de quinze pieds. Ils ont ensuite laissé leur camion pour gagner à la course un immeuble situé en secteur français, à une cinquantaine de verges du mur. C'est alors que les miliciens de l'Allemagne de l'est ont ouvert le feu sans les atteindre. Une balle perdue a cependant failli tuer un locataire de l'immeuble.

Le Conseil de sécurité blâme l'action d'Israël

Nations Unies. — Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adressé une motion de blâme à l'endroit du gouvernement israélien pour avoir attaqué un poste militaire syrien dans la nuit du 16 au 17 mars. Par vote de 10 à 0, le Conseil de sécurité a adopté une motion américano-anglaise condamnant les raids effectués par Israël contre ses voisins arabes. La France s'est abstenue de voter. La résolution affirme que l'attaque par des unités israéliennes est une violation flagrante à la décision du Conseil et demande à Tel Aviv d'éviter à l'avenir le répétition de tels actes.

Un appel à la clémence

Paris. — Dans un message à M. Khrouchtchev et rendu public à Paris, MM. François Mauriac, Bertrand Russel et Martin Buber demandent au chef du gouvernement soviétique de faire annuler les condamnations à mort prononcées récemment en URSS, pour délits économiques.

Rappelant leur opposition de principe à la peine de mort en général, les trois écrivains demandent au gouvernement soviétique d'abolir la peine capitale, en tant que sanctions de délits économiques, réintroduite récemment dans la législation soviétique.

"Nous sommes inquiets également du fait que la majorité des personnes condamnées à mort pour ces délits et dont les noms ont été rendus publics par la presse, sont juives", disent les signataires du message.

Trois prêtres parmi les Cubains condamnés

La Havane. — Parmi les prisonniers accusés d'avoir participé à la tentative d'agression contre Cuba, se trouvent trois prêtres, que des anticastristes avaient engagés en tant qu'aumôniers. Lorsque ces ecclésiastiques furent faits prisonniers en avril 1961, Fidel Castro avait déclaré qu'ils ne seraient pas inculpés, mais qu'il voulait procéder à leur échange par voies diplomatiques. Contrairement à cette promesse du premier ministre, le procureur général a cité les trois prêtres en question devant le tribunal "populaire".

Les milieux catholiques d'Amérique latine craignent pour la vie des prêtres impliqués dans ce procès. En effet, la presse castriste, d'une voix unanime et parfaitement synchronisée, réclame la peine de mort pour tous les accusés du procès, sans exception.

—Beaucoup de choses demeurent impossibles pour l'unique raison que nous les croyons impossibles.

* * *

—Ne tenez rien pour impossible tant que vous n'avez pas la preuve du contraire.

Cicéron

* * *

—Toute Possibilité a d'abord été une Impossibilité.

Ne manquez pas la Cabane à sucre, vendredi, 4 mai prochain

Voulez-vous gagner un appareil de RADIO tout en vous amusant?

Voici :
- **Venez à la Cabane à Sucre**
- **Ayez soin d'y apporter votre camera**
- **Prenez des instantanés intéressants**
- **Faites un choix de vos meilleures photographies et envoyez-les à Photo-Concours**

- Eligibilité: toute personne qui n'est pas professionnelle
- Date-limite: vendredi, le 25 mai
- Juges: trois juges compétents choisis par le Secrétariat de l'A.C.F.A.
- Adresse:

PHOTO-CONCOURS
10010 - 109e Rue,
EDMONTON

Immaculée-Conception

Le 1er avril, en l'auditorium de l'école du Sacré-Coeur, nos jeunes du Club La Salle nous ont présenté une soirée Variétés.

Le concert se composait de douze numéros: chants, duo de piano et guitare, solo de piano, d'accordéons, la Chorale de l'Académie Assomption, les Troubadours du Collège St-Jean. Après un jeu de 20 questions, une comédie intitulée: "Le Barbier de Séville" nous fit valoir l'admirable talent des acteurs qui ont droit à toutes nos félicitations.

A l'assemblée de Parents et Maîtres, lundi le 9 avril, M. l'abbé Campbell, professeur au Collège St-Jean, nous fit une conférence-causerie sur la manière de renseigner nos enfants sur "les vérités de la vie". Une cinquantaine de parents en jouirent grandement tant aux points de vue éducation qu'intérêt personnel.

BAPTEMES:

A M. et Mme Julien Tremblay, une fillette: Monique, Lorraine. Parrain et marraine: M. et Mme René Tremblay.

A M. et Mme Noel Hébert, une fillette: Pauline. Parrain et marraine: M. et Mme Francis Robinson.

A M. et Mme Noel Bérubé, une fille Marie Doris Isabelle. Parrain et marraine: M. et Mme Armel Lambert.

Démission probable de la secrétaire au Trésor

Washington. — Mme Elisabeth Rudel-Smith, originaire de Montréal, aurait offert de démissionner de son poste de secrétaire au trésor des Etats-Unis. Cette démission serait contenue dans une lettre que Mme Rudel-Smith vient de faire parvenir au président Kennedy. On croit savoir que Mme Rudel-Smith voudrait se consacrer plus activement aux affaires politiques, dans l'Etat de la Californie. Elle occupait son poste depuis l'instauration du gouvernement Kennedy et était une des rares femmes américaines à occuper un rang aussi élevé dans les affaires politiques de son pays.

—Honteux comme un renard qu'une poule aurait pris.

La Fontaine

Annonces classées

UN DISTRIBUTEUR pour représenter importante Cie. de lames de rasoirs dans la province d'Alberta. Chance unique. Ecrire à J. P. Parent Enrg., 11 - 8ième rue, Noranda, Québec.

Les 19 quarts de section qui sont à vendre à $30. de l'âcre sont une aubaine pour une famille ou une association.

Les terres sont bonnes pour la culture et l'élevage en grand, l'herbe, le foin et la bonne eau sont abondants pour un troupeau de 200 vaches ou plus, 1,600 âcres cultivés, 930 en labour d'été.

Les rendements de blé 20-30, avoine 30-70, orge 20-50.

Veuillez calculer les rentrées de cette entreprise qui sont semblables aux salaires des hauts parlementaires, même une fois les frais payés!

Mais dépêchez-vous! cette propriété ne restera pas longtemps à vendre et les prix des terres vont monter en flèche!

Pour plus amples informations adressez vos demandes à

J. J. DUPONT
Agent d'immeubles (bilingue)
FENN, ALBERTA

Alliance française

La prochaine assemblée de l'Alliance aura lieu mercredi le 25 avril à 8h. au Consulat de France, 10038-110e rue.

Le programme de la soirée sera comme suit:

1—Présentation d'un film français
2—Présentation de la médaille de l'Alliance;
3—Assemblée générale:
a) Rapports,
b) Elections du bureau pour 1962-63.

Bienvenue à tous les membres et aux amis de l'Alliance.

BEAUMONT

M. Armand Beaudoin, qui a passé plusieurs semaines à l'hôpital, nous est revenu la semaine dernière, ainsi que M. Léo Roberge.

Quant à Mme Alcide Magnan, nous espérons qu'elle pourra passer la fête de Pâques avec nous.

Dimanche le 8 avril, M. et Mme Laurent Beaudoin avaient le plaisir d'assister aux Concours Oratoires qui se sont donnés à Girouxville. Ils en sont revenus enchantés.

Joseph Gérald Lavigne, enfant de M. et Mme Paul Lavigne (Marie Magan), fut baptisé dimanche dernier. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Lavigne, grands-parents de l'enfant. Félicitations aux heureux parents.

Mercredi dernier, Sr Cécilia-Marie nous est revenue de Harrison Hotsprings où elle a assisté aux funérailles de son frère aîné, M. Henri Vaugeois.

On nous dit que les voleurs qui avaient pénétré au magasin de M. Gérard Magnan ont été arrêtés non loin de White Court où ils ont été surpris en flagrant délit.

Dimanche le 15, nos professeurs se rendaient à Morinville pour une réunion du Cercle Lacordaire.

Votre Croix-Rouge a besoin de votre aide

ST-JOACHIM

D'impressionnantes cérémonies liturgiques commémorant les souffrances et la mort du Sauveur se dérouleront cette semaine dans toutes les églises de la chrétienté, elles seront suivies de la belle fête de Pâques, fête d'espérance et de joie. Je vous la souhaite bien joyeuse.

Mercredi avaient lieu à St-Joachim les funérailles de M. Charles Milot âgé de 82 ans.

Le service funèbre fut célébré par le R.P. Allard, o.m.i., vicaire, avec diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Rolland Schaplowsky, Victor Loza, J.-E. Poulette, Irénée Turcotte, Léo Ayotte.

Il laisse dans le deuil son épouse et deux filles: Mme H. Bériault (Irène), et Mme F. Schaplowsky (Jeannette) à qui nous offrons nos sincères sympathies.

C'est avec regret que nous annonçons le décès de Mme Alda Pariseau survenu dimanche après une maladie supportée avec une résignation admirable.

Le service funèbre fut célébré mardi à St-Joachim par Mgr R. Ketchen, curé de l'Immaculée-Conception, assisté d'un diacre et sous-diacre. Les porteurs d'honneur des Dames de Ste-Anne dont la défunte était membre, furent Mmes Wilfrid Legris, Adrien Blais, Louis Belland, Léon Blais, Armand Turcotte et Joseph Latour.

Les porteurs actifs étaient MM. Léonce Côté, Edmond Côté, François Baillargeon, Bernard Belhumeur, René Viens, Marcel Côté. L'inhumation eut lieu à Donnelly.

Elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants: Mme A. Voyer (Adèle) de Hull, P.Q., Madeleine, d'Edmonton, Mme Thérèse Jantzen, de Vancouver, Mme T. Brown (Claire), de Sarnia, Jean de Rideau, P.Q., Guy, de St-Boniface, et Paul, d'Edmonton; ses frères et soeurs: Mme Yvonne Fillion, de Donnelly, Mme Régine Piché, d'Edmonton, la Rév. Sr Ste-Régine, de Fort Kent, Zoël Côté, de Donnelly, Adrien et Conrad Côté, d'Edmonton.

A tous nous voulons exprimer l'expression de nos vives condoléances.

Avec Mme Jeannette Cousineau et un groupe d'étudiantes de l'Académie de l'Assomption j'ai eu le privilège d'aller visiter les studios modernes à la station de télévision CBXT de Radio-Canada.

M. Armand Baril, réalisateur, a aimablement consenti à nous faire voir les différents studios. Avec patience il expliqua la technique et l'opération des appareils électroniques, les machines d'enregistrement et de reproduction, les salles de représentation pour programmes locaux, etc... ce fut très intéressant et instructif pour ces jeunes filles pour qui cette visite leur avait été assignée comme sujet de composition à l'occasion de la semaine étudiante.

Sincères remerciements à M. Baril pour son obligeance et à Mme Cousineau pour la transportation.

Les Dames de Ste-Anne auront leur assemblée régulière mercredi prochain le 25 de ce mois. Toutes sont invitées d'y assister.

Félicitations à Mlle Suzanne Lambert qui s'est classée première au festival de l'Alberta qui eut lieu dernièrement à Edmonton. Elle a obtenu 84 points en exécutant une composition de Mendelssohn et 92 points pour une pièce de Bach.

Suzanne est la fille de M. et Mme T. Lambert de notre paroisse.

Plus grande priorité aux armes conventionnelles

Bonn. — Le sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques des Etats-Unis, M. Georges Ball, a demandé aux pays de l'OTAN d'accorder plus d'importance aux armes conventionnelles, afin que les forces défensives des pays de l'OTAN puissent faire face à toutes les situations. Il a également souligné l'importance d'une plus grande coopération économique. Les Etats-Unis et les pays du Marché commun doivent coordonner progressivement leur économie afin d'augmenter le commerce transatlantique. Enfin il a demandé aux pays du Marché commun de ne pas empêcher les autres pays, particulièrement ceux qui sont peu développés, de participer à la prospérité européenne en imposant des droits d'entrée élevés sur leurs produits.

Un modus vivendi peut être trouvé

Londres. — M. Willy Brandt, le maire de Berlin-Ouest, a déclaré à Londres que les Berlinois accepteraient toute entente raisonnable entre l'Est et l'Ouest sur la question de Berlin.

"Je n'ai jamais cru, a-t-il ajouté, à la possibilité d'une solution parfaite et durable pour Berlin, mais je crois sincèrement qu'un modus vivendi raisonnable peut être atteint".

"Ce mode de vie comprendrait en particulier le libre accès à Berlin ainsi que la solution de plusieurs problèmes interurbains, tel celui des chemins de fer."

M. Brandt a ajouté qu'il ne voudrait pas d'un accord qui donnerait à une autorité internationale le droit de décider de ce qui est bon ou mauvais pour Berlin.

M. et Mme Henri Dupuis se sont rendus à Calgary visiter leur fils Léo et à Pincher Creek voir leur fille religieuse. Louise accompagnait ses parents.

Mme Marguerite Carle recevait dimanche les parents à l'occasion du prochain départ de son fils Yvon qui a accepté une position avec la Banque Royale à Montréal. En route il s'arrêtera à Lebret visiter son cousin le Frère Alfred Groleau et ses amis du scolasticat.

M. et Mme Marcel Préfontaine, de Calgary, étaient en fin de semaine en visite chez leurs parents M. et Mme L. A. Préfontaine.

La semaine
Dans le monde . . .

(suite de la première page)

térêt public. Il a déclaré au cours de sa conférence de presse de la Maison Blanche que la décision des aciéries a été prise au mépris du peuple américain qui doit faire face à de graves dangers extérieurs. Le chef de l'exécutif a annoncé que le gouvernement désignera une commission d'enquête chargée d'étudier les circonstances entourant l'augmentation du 6 dollars de la tonne d'acier. Le président a souligné que cette hausse ajouterait un milliard de plus au coût de la défense nationale et rendrait plus difficile la vente des produits américains sur les marchés étrangers.

Par ailleurs, le président Kennedy a fait savoir qu'il va demander au général Clay de continuer à exercer ses fonctions en tant que conseiller sur les affaires de Berlin. Le chef de l'exécutif a précisé dans sa conférence de presse que le général sera appelé à se rendre périodiquement à Berlin au lieu d'y résider en permanence. Entre temps, l'envoyé personnel du président à Berlin a quitté l'ancienne capitale allemande à destination de Washington. Le général Clay a souligné que son départ ne voulait pas dire que la crise de Berlin est résolue. M. Kennedy a annoncé aussi à sa conférence de presse que les divisions de la garde nationale et les réservistes rappelés l'été dernier seront libérés en août, à moins d'aggravation de la situation internationale. Le président a déclaré que cette décision a été possible grâce à l'étoffement des forces armées régulières.

* * *

A la conférence de Genève sur le désarmement, l'Union Soviétique a offert de s'abstenir de procéder à des expériences atomiques durant la conférence si les Etats-Unis s'engagent à en faire autant. Le délégué américain a immédiatement répondu qu'il n'a pas l'intention d'accepter une proposition de ce genre sans de sérieuses garanties. Il a rappelé que Moscou avait déjà dénoncé un moratoire sur les essais nucléaires en automne dernier, et que par conséquent, a-t-il précisé, les Etats-Unis reprendront leurs expériences à moins que l'Union Soviétique n'accepte un contrôle international avec possibilité d'inspection.

Auparavant, l'Union Soviétique avait dénoncé à la conférence de Genève sur le désarmement, l'appel lancé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne pour un moratoire atomique. Le délégué soviétique M. Zorine, a qualifié cette proposition d'ultimatum avec comme seul alternative pour son pays soit de signer, soit de se trouver responsable de la reprise des expériences nucléaires.

* * *

Deux européens ont remporté les Oscars pour les meilleurs incarnations au cinéma en 1961. L'Académie des arts et sciences du cinéma à Hollywood a décerné le titre de meilleur acteur à Maximilien Schell, un allemand, pour son rôle dans "Jugement à Nuremberg." Sophia Loren a reçu le titre de meilleure actrice pour "Two Women". "West Side Story" a été choisi comme le meilleur film de l'année tandis que "Moon River" est considéré comme la meilleure chanson.

* * *

La France a dénoncé son traité d'amitié avec Monaco et menace d'ici six mois d'établir un cordon douanier autour de la principauté. Cette décision fait suite à la rupture des conversations franco-monégasques visant à l'alignement fiscal de la principauté sur la France. Le traité signé en 1951 sert de base aux rapports franco-monégasques en ce qui concerne la douane, les impôts, les postes et télécommunications et les monopoles.

—L'honneur est comme l'oeil: il ne saurait souffrir la moindre impureté sans s'altérer.

Bossuet

* * *

—La honte est dans l'offense, et non pas dans l'excuse.

La Chaussée

* * *

—L'humanité ordonne de présumer plutôt le bien que le mal.

Bossuet

Jardin d'Enfance St-Thomas

(Rive Sud)

Une classe préparatoire à l'Ecole bilingue St-Thomas débutera après Pâques l'après-midi.

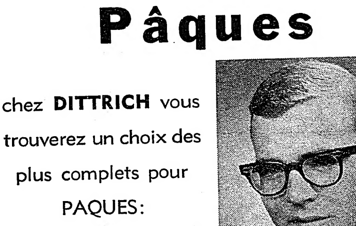
Pour plus d'information appelez
M. J. Faille,
Tél. HO 9-4686
Edmonton

Grâce aux démarches entreprises par M. Eugène Trottier, propagandiste, les organisateurs de la Cabane accordent un prix d'entrée réduit aux membres de l'A.C.F.A., protégés par le Service de Sécurité Familiale

Membre et son épouse	**$1.00**
Non membres	**$1.25**

Présentez votre Carte de membre à l'entrée





M. Paul Lambert

La semaine à
Radio Sacré-Coeur
(du 23 au 27 avril 1962)

LUNDI: Réal Lebel, s.j., "Disciples d'Emmaus"
Chant par la Paroisse Ste-Victoire de Victoriaville.

MARDI: Jacqueline Lemay, o.mm.i., "Monsieur le bonheur"

MERCREDI: Jacqueline Lemay, o.mm.i., "Chrétien, ouvre-moi"

JEUDI. Jean Barry, s.j., "L'Eglise en Thaïlande"
Chant: Musique de Thaïlande.

VENDREDI: Jean Barry, s.j., "Les Jésuites en Thaïlande"
Chant par les Pères Blancs d'Ottawa.

CHFA — 680 — 3h.02 à 3h.17 p.m.

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI
6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE
8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI
1.45—Fémina
7.00—Continental
7.15—Intermède
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
9.00—Festivals européens
11.02—Belles Lettres
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI
1.43—Sieste Musicale
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaiiens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI
1.45—Fémina
7.00—Allegro
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI
1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Création cana.
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI
1.45—Fémina
3.17—Rythmes latins
3.30—Chansonnettes
7.00—Paysages
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—20e siècle

SAMEDI
6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—A votre santé
5.05—A votre santé
5.10—Variétés du samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8.30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....
Adresse ....
Adresse ....

A l'Antenne de




Eh bien oui, de nouveau la grande fête de Pâques est là. Il semble que nous venons à peine de terminer la période de Noël. Nous avons célébré SA naissance, et maintenant nous assisterons à SA mort. Le Vendredi Saint, journée mondiale de pénitence et de réflexion, sera marquée sur les ondes de CHFA par une série d'émissions spéciales. Ces programmes ont pour but unique d'inviter les auditeurs désirant le faire, à se recueillir, et à se rapprocher de leur Créateur s'immolant sur la croix. Les quelques textes commerciaux que vous entendrez feront tout simplement mention du commanditaire, et pas plus. Voici donc l'horaire de nos émissions du Vendredi Saint:

6.55—Bonjour
7.00—Nouvelles
7.05—Passion selon S. Mathieu (2e partie)
8.00—Nouvelles
8.05—Sports
8.10—Prière du matin
8.15—Réveil printanier
8.59—Nouvelles
9.01—Stabat Mater (Berkeley)
10.00—Nouvelles
10.02—Musique religieuse
11.00—Nouvelles
11.10—Intermède
11.15—Musique religieuse
11.25—Intermède
11.30—Une demi-heure avec...
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles
12.25—Sports
12.30—Sept dernières paroles du Christ
2.00—Radio journal et arc-en-ciel
2.15—Chants grégoriens
2.45—Stabat Mater
3.15—Radio Sacré-Coeur
3.30—Chemin de la croix
4.00—Radio-journal
4.15—Reportage impromptu
4.30—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—M. Printemps
5.30—Nouvelles
5.32—M. Printemps
6.00—Nouvelles
6.02—Sports
6.10—A.C.F.A. vous parle
6.25—Intermède
6.30—Requiem
7.00—Chapelet
7.15—Musique religieuse
7.30—Créateurs du XXe siècle
8.00—Informations
8.15—Messe de Requiem (Verdi)
10.00—Programme ukrainien
11.00—Nouvelles
11.02—Sous l'abat jour
12.00—Nouvelles
12.10—Recueillement

Lorsque toutes ces émissions auront été entendues, une seule journée nous séparera de la grande et joyeuse fête de Pâques. A cette occasion tout le personnel de CHFA se donne la main pour vous souhaiter à tous, chers auditeurs et lecteurs des

JOYEUSES PAQUES!

Jacques P. Boucher.

Doter les zones sous--développées d'organes d'information

Nations Unies. — Un vaste programme destiné à doter de quotidiens et de postes de radio les régions reculées d'Asie et d'Afrique au cours de ces 15 prochaines années a été déposé devant la Commission des droits de l'homme des Nations-Unies. Le projet a été présenté par le secrétaire général de l'UNESCO, à la suite d'une enquête de trois ans effectuée à la demande des Nations Unies. Le coût d'un tel programme s'élève à près de $3.5 millards. Trente pour cent de cette somme viendraient de dons de pays étrangers, et du reste des pays (qui seraient ainsi dotés d'organes d'information). Si le projet était accepté, il permettrait de disposer de 10 copies de quotidien et de 5 postes récepteurs par 100 habitants.

Le chapelet à CHFA

AVRIL 1962

19. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
20. La paroisse de Guy
21. Les employés de l'hôpital Général d'Edmonton
23. Les familles Lawrence Doyle et Ferdinand Lévesque, de Falher
24. La paroisse St-Louis de Bonnyville
25. La famille de M. et Mme Gérard Chénard, de Vimy
26. La paroisse St-Joseph, de Fort-Kent
27. Quelques paroissiens, de la paroisse Ste-Thérèse de Breynat
28. Les familles Marcel Dubrûle, d'Edmonton, et Emile Dubrûle, de McLennan
30. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert

Club de la Radio

Mme Philippe Martel, Edmonton
M. Edouard Dupras, Girouxville
M. J. L. Moquin, Fort Vermillon
M. Ovila Morissette, St-Isidore
M. Jos. W. Latour, Edmonton
M. Paul A. Sicotte, Falher
Mme Maria Allard, Edmonton
R.P. G. Lassonde, o.m.i., Bonnyville
R.P. L. Morin, o.m.i., Bonnyville
M. Joseph Handfield, Edmonton
M. Eugène Lanctot, Falher
La Ville de Falher, Falher
M. et Mme Amédée Mailhot, Tangente
Mme Amanda Poirier, St-Paul
M. Ferdinand Tailleur, Morinville
M. Georges Leduc, Legal
Dames de Ste-Anne, St-Paul
McLennan Hotel, McLennan
M. O. J. Arbour, Didsbury
M. l'abbé J. Wilfrid Dubé, Falher
Dames Fermières de Girouxville
M. Arthur Beaulieu, Falher
M. et Mme Henri Bérubé, Villeneuve
Mme Aurélia Desrosiers, Edmonton
Anonyme
Mme J. E. Lambert, Edmonton

Madame Pandit prévient les américaines que promouvoir la paix est une cause et non un passe-temps

New-York. — Les réactions de Mme Vijaya Lakshmi Pandit sont purement féminines quand elle discute du sari que portent les femmes de son pays et purement féministe quand elle parle du rôle des femmes dans les affaires mondiales.

La soeur du premier ministre Nehru admet son optique féminine en ce qui concerne le sari mais se défend d'être féministe. Pourtant dans toute sa conversation, elle manifeste constamment sa prise de position quant au rôle que doivent jouer les femmes au sein du gouvernement, et cela aux niveaux local, national et international.

LE SARI: A CONSERVER

Mme Pandit espère que les Indiennes conserveront leur sari parce que cette tenue exprime la culture indienne et qu'un pays a besoin de ses traditions.

Elle concède en riant que le sari n'est pas la tenue idéale de la voyageuse pourtant.

La soeur cadette de Nehru qui a passé 14 ans au service diplomatique, adressait la parole à New-York, soulignant le fait que peu de femmes occidentales occupent des postes de commandes dans nos gouvernements.

"Si l'on établit des comparaisons, votre voix manque d'ampleur, a-t-elle affirmé. Bien sûr, les femmes occidentales sont en avance sur nous sur bien des points. Mais en Inde, nous avons plus de 40 femmes au parlement tandis qu'au Ceylan, un petit pays, c'est une femme qui est premier ministre.

AFFAIRES DE FEMMES

"Pourtant, la politique devrait être une affaire de femmes puisque ce sont les femmes qui sont les mères de l'humanité. Jamais les hommes ne seront aussi près que nous de leur famille et les femmes protègent en définitive leurs foyers quand elles consentent à en sortir. La survivance du monde dépend de la participation féminine aux affaires gouvernementales.

PREOCCUPATION CONSTANTE

Seule femme ambassadrice de son pays aux Etats-Unis et en URSS, Mme Pandit a fait allusion aux sporadiques manifestations pour la paix entreprises par certains organismes féminins aux Etats-Unis, leur signalant que le travail en faveur de la paix doit, pour être efficace, devenir une préoccupation constante, une cause que l'on épouse une fois pour toutes.

—"Non, non et non, je ne suis pas une féministe", déclare encore Mme Pandit.

Mère de trois enfants, huit fois grand'maman, elle a participé à la vie politique de son pays, à titre de représentante sur la scène internationale depuis 1947 quand l'Inde obtint son indépendance de la Grande-Bretagne. Elle fut alors de la première délégation indienne aux Nations Unies.

TACHES POLITIQUES EN INDE

De 1947 à 1949, elle fut ambassadeur de son pays en Union Soviétique. Son statut d'étrangère limita ses contacts avec le peuple d'URSS. Les échanges étaient plus rares alors que maintenant.

Elle fut ambassadeur de l'Inde aux Etats-Unis ,au Mexique de 1949 à 1952, présidente de l'assemblée générale des Nations unies de 1953 à 1954, et à partir de 1954 jusqu'à sa démission, il y a trois mois, haut-commissaire de l'Inde au Royaume-Uni et ambassadeur de son pays en Irlande et en Espagne.

A 61 ans, Mme Pandit, qui est veuve, projette maintenant de se consacrer uniquement à des tâches politiques dans son propre pays.

—Il y a tant à faire en matière d'éducation, de bien-être social, précise-t-elle. Nous sommes une nation nouvelle et en renforçant nos positions sur le plan national, nous aurons plus d'influence sur le plan international.

PROGRAMME EXALTANT

Pendant son présent voyage aux Etats-Unis ,elle adresse la parole au Conseil national des femmes aujourd'hui puis elle fera quelques conférences sur son pays au Wellesly College, dans le Massachusetts. Ces conférences sont au programme d'une série traitant des grandes nations asiatiques.

"Il est de première importance que nous travaillons pour la paix d'une façons positive, que nous employions toutes nos ressources, intellectuelles tout autant qu'émotives. D'une certaine manière, le monde a été immobilisé par la peur de la guerre, une peur variant avec les nations, suivant qu'elles possèdent ou non les armes nucléaires .

"La paix a besoin d'un symbole, poursuit Mme Pandit. Quand nous parlons de la guerre, des images précises se présentent à nous — armes, uniforme, médailles. La paix n'a pas ce répertoire. Nous devons démontrer que la paix est stimulante, nous devons prouver d'une façon concrète que de nourrir les affamés, d'instruire les illettrés, d'aider les pays sous-développés à réaliser leur destin constituent des tâches exaltantes.

On demanda à Mme Pandit ce qu'elle reprochait alors à la colombe qui est le symbole de la paix. On connait d'ailleurs une photo célèbre de son frère. la paix. On connaît d'ailleurs perchée sur sa coiffure.

—Oh, je n'aime pas la colombe, se contente-t-elle de répondre en riant, c'est un oiseau insignifiant.

—Il jugea qu'à son appétit,
Dame baleine était trop grosse.
La Fontaine

* * *

—Le sommeil humecte le corps, tandis que la veille le dessèche.
Hippocrate

* * *

—Qui souvent se pèse, bien se connaît.
Qui bien se connaît, bien se porte.

HORAIRE DE MESSES
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue —
8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue —
6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.
ST-THOMAS: 8406 - 91e rue —
Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

Des airs charmants

Nos lecteurs connaissent le chanteur et interprète Michel Noël. Michel Noël est le prototype de l'acteur sympathique et liant.

Les Editions Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, publient dans la série Alouette ALP-252, microsillon douze pouces, un enregistrement portant titre "Chantons avec Michel Noël".

Deux archestres se partagent les accompagnements, celui de Rod. Tremblay et celui de Jean Lesage.

On nous présente plus d'une douzaine d'airs. Mentionnons quelques titres pour identifier le disque: "Y a d'l'amour"; "La java bleue", "Partons la mer est belle"; "Bonsoir chérie"; "La chanson du grillon"; "Le vagabond", etc...

Quel beau disque frais, léger, que les lecteurs de "La Survivance" devraient se procurer! Ils pourront se procurer cet enregistrement dans un magasin de musique ou en commandant directement aux Editions Archambault. Voilà qui facilitera la tâche des jeunes à qui nous demandons de chanter en français. Fournissons-leur les possibilités de chanter en notre langue.

* * *

Jean-Pierre Ferland est à la mode de ce temps-ci, en raison du grand prix qu'il vient de gagner.

Dans la série des petits disques Select S-7040 la même maison vient de publier "Ton visage" par Jean-Pierre Ferland et Paul de Margerie. L'interprète est Jean-Pierre Ferland et l'orchestre est sous la direction de Paul de Margerie.

A l'avers "Les Immortelles" de Jean-Pierre Ferland avec le même orchestre et le même interprète.

Un très beau disque.

* * *

Dans la série Alouette nous mentionnons CF-45-809.

Andrée Champagne nous présente "Je croyais" et "C'est beau".

Rod Tremblay et son orchestre fournissent la musique.

Disque sans prétention mais agréable.

* * *

Dans la même série Alouette CF 45-808 nous apporte "Le temps du muguet" et "Harmonium-twist".

C'est encore Rod Tremblay et son orchestre qui fournissent la musique.

Ce disque n'est pas de la qualité des trois autres mais il est quand même très agréable et plaira surtout aux jeunes.

Demandez à les entendre.

Rodolphe Laplante

—Celui qui demande sans rougir ne trouve rien de mortifiant dans le refus.
Thurelon

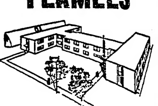
* * *

—Le pain, comme la viande, acidifie le sang, d'où la nécessité d'ajouter des légumes à l'alimentation.
Dr A. Gauthier

* * *

—Nous pouvons porter aujourd'hui la peine physique d'un excès commis il y a plus d'un siècle.
J. de Maistre

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

HOMMES
19 - 21 avril

Dr Charles Lefebvre
14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchêne
9741 - 110 rue, tél. GA 2-6613
M. Maurice Lavallée
10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

Ne manquez pas...
l'A.C.F.A. vous parle
tous les vendredis soir
à 6h.10
sur les ondes de CHFA

* * *

Droit de Cité
commandité par
l'Assurance-Vie
Desjardins
tous les samedis
à 11h.30 a.m.
au poste CBXT-TV

Rien ne s'oppose à la présence d'un observateur canadien

Londres. — M. Joseph Godher, ministre d'Etat auprès du Foreign Office, a déclaré aux Communes que le gouvernement britannique ne ferait pas objection à la présence d'un observateur canadien au cours des négociations qui se poursuivent à Bruxelles en vue de l'accession du Royaume-Uni au Marché commun. Le ministre répondait aux observations de lord Hinchingbrooke qui suggère que lord Heath, présentement à Ottawa, invite un délégué canadien à Bruxelles où l'Australie a déjà un observateur. M. Godber a d'autre part démenti les rumeurs "presque frivoles", selon lesquelles la monarchie anglaise aurait été mise en cause dans les négociations de Bruxelles. Un député travailliste lui demandait si la position de la monarchie serait affectée par la mise en place de structures nouvelles en Europe.

Mes fautes . . . Vos fautes . . . Leurs fautes . . .

Achaler quelqu'un.. — ..**importuner quelqu'un**
Acheter dans une pawn shop — **acheter dans une brocante, d'un brocanteur**
Aider à son père — **aider son père**
Aller au théâtre — **aller au cinéma**
Aller en bicyclette — **aller à bicyclette**
Amancher une claque — **donner une claque**
Amancher un meuble — **réparer un meuble**
Amener un livre — **apporter un livre**
Appointer un gérant — **nommer un gérant**

Extrait du Petit dictionnaire du "Joual" au Français, par Augustin Turenne, en vente aux Editions de l'Homme, 1130 est, rue Lagauchetière, Montréal, P.Q.

Reprise des négociations sur l'ancienne capitale allemande

Berlin. — Les Etats-Unis et l'Union soviétique reprennent cette semaine leurs négociations sur la question berlinoise. Le sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball, a déclaré que les Alliés s'étaient consultés quant aux propositions nouvelles qui seraient faites au cours des entretiens qui porteront notamment sur la plus récente proposition communiste tendant à la création d'un office international de contrôle qui réglementerait les voies d'accès à l'ancienne capitale et serait administré par la République démocratique allemande. Mais on ignore où les entretiens reprendront.

En direct pour l'Europe

New-York. — Les premiers échanges de programmes de télévision en direct entre l'Europe et les Etats-Unis, grâce à un satellite de communication auront lieu avant l'été, a annoncé le "New York Times".

Le satellite de communication "Telstar" qui permettra aux téléspectateurs, de Los Angeles à Moscou, de voir sur leurs petits écrans des programmes de 10 à 20 minutes, sera lancé vers la fin mai ou au début de juin. Le "Telstar" qui a été financé par la compagnie privée "American Telephone and Telegraph" sera placé sur une orbitre terrestre en coopération avec l'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace (NASA).

Ce que la couleur de votre voiture, Madame, révèle de votre caractère

Bien des femmes au volant font enrager quotidiennement les experts conducteurs masculins. Un bon nombre d'entre nous toutefois renoncent à dominer la mécanique de la voiture. Le manque de revenus suffisants, un mari qui suffit amplement à la tâche et surtout le désir de la paix et de la tranquillité, font que nous n'avons pas d'automobile. Leurs marques, la puissance de tel ou tel moteur, le dédale du fonctionnement des pièces, tout cela nous échappe. Nous savons toutefois qu'il faut de l'essence et non de l'eau, pour la mettre en marche.

Un jour, un compagnon de travail m'annonça, triomphant et avec le sentiment bien senti de sa supériorité en ce domaine, que sa femme n'avait su lui demander, en apprenant l'achat d'une nouvelle voiture, que la précision suivante: "De quelle couleur est-elle ?" Silence de ma part et la certitude que la pauvre ne touchera jamais au volant. Elle se contente, comme la majorité d'entre nous, de considérer l'apparence du véhicule, ses lignes et ses couleurs.

POURQUOI TELLE TEINTE ?

La plupart des acheteurs décident de la teinte de leur automobile en se basant sur leur sens pratique surtout. Mais leurs goûts personnels entrent aussi en ligne de compte. Et les affirmations des psychologues du volant sont péremptoires. Ce choix de telle ou telle couleur serait révélateur. Il est permis d'en douter. Voici toutefois le relevé de leurs conclusions. La couleur que vous préférez dans cet éventail peut vous mettre sur la piste de votre moi véritable.

• **Vert:** Vous pensez d'abord aux autres, vous seriez quand même un brin conformiste. Calme et indulgent vous aimez la vie et, pour en retirer tous les avantages, vous n'hésitez pas à délier les cordons de votre bourse.

• **Bleu:** Vous préférez ne pas prendre de risque et savez réprimer vos impulsions. Amant de la paix et de la tranquillité, votre sens des responsabilités est très aiguisé.

• **Rouge:** Vos jugements et vos réflexes sont rapides et vous êtes doué d'une grande vitalité. Toutefois, vous êtes porté à l'inconstance. Votre grande activité fait aussi fondre sur vous les événements.

• **Turquoise:** Vous avez beaucoup de sensibilité. Peut-être même êtes-vous un artiste. De toute façon, vous avez sûrement bon goût. Bien que posé, vous êtes difficile à aborder.

• **Violet:** Vous aviez un caractère assez brouillon, mais vous avez appris à vous surmonter et n'en êtes que plus agréable.

• **Noir:** Maître de vous-même d'un esprit pratique, vous êtes farouchement attaché aux traditions. Vous dissimulez vos sentiments et votre pensée à la majorité des gens à qui vous avez affaire.

• **Blanc:** Vous êtes d'un naturel gai et hardi, mais vous n'aimez pas vous faire connaître.

• **Jaune:** Vous êtes un intellectuel, peut-être même un idéaliste. Vous n'avez pas froid aux yeux. Vos réactions sont rapides, la colère vous guette aisément, mais vous exercez quand même un bon contrôle sur vos émotions.

• **Brun:** Vos décisions sont rapides et l'on peut vous faire confiance. Vous aimez mieux observer qu'agir. Vous appuyez l'ordre établi et vos buts sont nets et précis.

LA PSYCHOLOGIE ?

Si toutefois, Madame, il choisit une teinte qui contraste d'une manière flagrante avec celles de l'intérieur de la maison, attention ! Peut-être son automobile est-elle un moyen de s'évader de la grisaille quotidienne de la vie au foyer.

Cette espèce de psychologie a à peu près la même valeur objective que l'astrologie. Mais il paraît que bien des gens lisent leur horoscope chaque jour. Les plus superstitieux suivront les indices de cet évantail de couleurs et détermineront la teinte de leur voiture suivant leurs aspirations. Si l'on est conservateur, on ne choisit pas un véhicule bleu, mais noir ou brun. Si vous vous dirigez vers des tons jaunes ou turquoises, ou pourrait en conclure que vous êtes un intellectuel ou un artiste.

Dans le film "Mon Oncle", de Jacques Tati, le riche industriel déambule dans une limousine vert et rose. Pourquoi diable a-t-il choisi un alliage de tons semblables! Pour plaire à sa tendre moitié ou pour faire chanter sur son passage les serins, les policiers et les vulgaires passants? Nul ne le sait. De toute façon, le rose est l'indice d'une nature tendre et le vert, d'un coeur généreux.

Ce propriétaire d'une usine de matière plastique n'en devient que plus sympathique.

NOIR ET BLANC

On affirme que la carosserie la plus en vogue est peinturée de blanc. La plupart des acheteurs sont par conséquent d'un naturel gai et hardi. Vient ensuite le noir. Il y a donc aussi beaucoup de gens quelque peu dissimulateurs et très traditionnalistes.

Les couleurs pâles ont l'air propre plus longtemps, la poussière se détecte moins facilement. De plus, on les voit mieux la nuit. Le jour, elles réfléchissent les rayons du soleil. Les couleurs foncées ont un lustré fort agréable. Elles contrastent avec la chaussée. Quant aux automobiles deux tons, comme celle de l'industriel de "Mon Oncle", elles permettent à l'individu de mieux exprimer sa personnalité .On lancera sur le marché des voitures de couleurs métalliques. Dorées ou argentées, elles auront le brio des couleurs pâles et le luisant des couleurs foncées. Quant aux enfants, ils préfèrent les tons brillants, qu'il s'agisse de jouets ou de véhicules grandeur nature.

L'EFFET DE SERRE

Les horticulteurs pendant l'hiver obtiennent des fleurs grâce aux serres. Les rayons du soleil élèvent la température intérieure. La chaleur est captive et les plants se développent à l'aise. Si l'on reste dans une auto fermée et exposée aux rayons du soleil, l'effet de serre se produit d'une manière analogue. Il faut donc éviter de laisser un petit enfant sur le siège en plein soleil si les fenêtres sont fermées, surtout pendant l'été. Il pourrait suffoquer.

Les toits blancs réfléchissent la lumière, mais les fenêtres laissent pénétrer les rayons solaires. C'est pourquoi on étouffe quand on entre dans une auto, l'été. En ouvrant les fenêtres légèrement, on évite une trop désagréable impression au retour.

Madeleine Doyon

Les mots qui restent

Bostonais

John Lesperance, un écrivain de talent d'origine canadienne-française, mais qui écrivait plutôt en anglais, a publié, en 1877, un roman intitulé **The Bastonnais, tale of tre American invasion of Canada, in 1775-76.** Lesperance a choisi comme titre à son roman que les Canadiens français donnaient aux Américains qui envahirent le Canada en 1775-1776. Pourquoi ce nom de Bostonais? Les habitants de Boston étaient l'infime minorité dans l'armée américaine. Il ne faut pas oublier que sous le régime français les luttes avaient été presque continuelles entre la Nouelle-Angleterre et la Nouvelle-France. Boston était la ville la plus importante de la Nouvelle-Angleterre. C'est dans cette ville que se préparaient les plans et que s'organisaient les incursions contre la Nouvelle-France. Il n'est donc pas étonnant que les Canadiens français, qui avaient plusieurs raisons de ne pas aimer les habitants de la Nouvelle-Angleterre, les aient désignés sous le nom de **Bastonais.** C'est à cette époque la ville la plus importante de la Nouvelle-Angleterre et peut-être la seule qu'ils connaissent. En tout cas, qu'on consulte les relations de l'Invasion américaine de 1775-1776, et l'on constatera que le nom Bostonais ou Bastonais — car on se servait plutôt de ce dernier — revient à tout instant. C'est le nom dont se servent Panet, Badeau, Berthelot, Lorimier, etc., etc. Longtemps après l'Invasion américaine de 1775-1776, le nom Bostonais ou Bastonais resta dans l'imagination populaire. Les mères canadiennes, qui avaient la mauvaise habitude d'inventer des croquemitaines pour tranquilliser leurs enfants ou les empêcher de sortir le soir, leur disaient: "Prenez garde aux **Bostonais,** ils sont dans les environs." Les enfants d'aujourd'hui n'ont pas peur des croquemitaines et encore moins des **Bostonais** envahisseurs qui n'existent plus que dans la légende.

D'après le **Bulletin des Recherches Historiques.**

Pierre-Georges Roy

Contrat d'uranium bientôt signé

Edmonton. — Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. George Hees, a déclaré que le contrat sera bientôt signé pour la vente de 12,000 tonnes d'uranium canadien au Royaume-Uni.

Les termes de l'entente demeurent confidentiels mais la signature du contrat reflètera les discussions qui ont eu lieu entre lui-même, sir Roger Making, président de la Commission de l'énergie britannique, et M. W. M. Gilchrist, président de Eldorado Mining and Refining Limited.

La Grande-Bretagne s'était engagée, en 1957, à acheter 24,000,000 de livres d'uranium à $8 la livre, pour un montant total de $192,000,000 entre les années 1963 et 1966.

Le ministre du Commerce a laissé entendre que le Canada consentira probablement à baisser le prix et à étendre après 1966 les dates de livraison.

M. Hees a souligné par ailleurs que la période d'incertitude qui règne actuellement en Argentine et au Brésil n'affectera pas le commerce canadien avec ces deux pays.

Il croit qu'il ne faudra qu'un délai temporaire avant que le gouvernement argentin n'approuve un achat de wagons de chemins de fer au montant de $30,000,000 du Canada.

"Je crois que le marché sera conclu dès que le nouveau gouvernement aura pris l'affaire en main. Il a besoin de ces wagons et nous pouvons lui en fournir à des conditions avantageuses. Je ne vois pas le raison pour laquelle il nous enlèverait cette commande".

M. Hees a demandé aux Canadiens de ne pas s'inquiéter d'une fusion économique de leur pays avec les Etats-Unis.

"Les Canadiens se rendent compte de plus en plus des avantages qu'ils ont à investir dans leur propre pays, a-t-il dit, et notre dépendance à l'égard des Etats-Unis diminue d'autant."

Le ministre a enfin signalé que l'entrée de la Grande-Bretagne au sein du Marché commun européen donnera un dur coup à notre économie.

LEGAL

COURS DE COUTURE

Une vingtaine de dames de la paroisse se sont fait élèves et ont suivi au Centre récréatif et culturel de Legal un cours de couture offert par le Département de l'extension d'Agriculture. Deux experts sont venues, pendant deux semaines communiquer leurs connaissances à leurs élèves.

Chaque dame put se confectionner une belle robe et mettant en pratique les leçons reçues: ajustement des patrons, application de fermeture éclair et la belle et nette finition des coutures.

Après la dernière leçon les dames, nouvelles couturières, ont été heureuses de se balader en se faisant admirer ,revêtues de leurs nouvelles toilettes.

Preuve de la satisfaction des professeurs du bon travail accompli par leurs élèves, ces deux dames ont promis de revenir à l'automne pour un autre cours et cette fois, les doigts habiles de nos dames-élèves s'exerceront à confectionner des chapeaux.

Ne manquez pas l'aubaine qui vous sera offerte car vous le regretterez.

Paulette Baert

MES IMPRESSIONS SUR LE CENTRE RECREATIF ET CULTUREL

Dimanche dernier, j'assistais pour la première fois à une soirée et j'ai été émerveillé de l'atmosphère de bonne entente et de coopération qui régnait dans les divers locaux; sûrement je retournerai jouir de ces belles soirées où il fait si bon de se récréer ensemble.

Les parents s'occupaient à jouer aux cartes pendant que les jeunes préféraient des activités plus sautillantes. Ces activités sont organisées par des jeunes de l'école qui ont participé aux cours d'organisation des loisirs donnés à Red Deer pendant les vacances de l'année 1961.

Vers la fin de la soirée, tous les noms des personnes présentes sont mis dans une boîte et un nom est tiré au sort pour un prix en argent.

Si la personne dont le nom est tiré n'est pas présente, ces deux dollars s'ajouteront au prix de la prochaine soirée.

La semaine dernière, les examens de Pâques à préparer ont fait perdre à Aline Bergevin la belle somme de $8.00. Pauvre Aline, pour cette fois elle a dû regretter d'avoir trop étudié. Donc à la prochaine soirée. Le prix sera de $10.00. Ne manquons pas d'être présents.

Laurier Boisvert

Nos félicitations à Maurice Giguère qui a reçu du Conservatoire de Toronto un certificat en musique Grade III marqué "HONNEURS". Ce qui prouve son beau succès pour la première fois qu'il se présente aux examens. Au mois de juin il en avait été empêché par une grave maladie.

Nos félicitations aussi à Sylvia St-Martin qui a reçu du Conservatoire de Toronto un certificat "Avec Succès". Aujourd'hui ces deux élèves touchent l'orgue à l'église paroissiale de Legal, c'est dire que nous espérons qu'ils rendront des services très appréciés dans cette paroisse, et nous leur souhaitons de nouveaux succès dans leurs études musicales.

Ces deux élèves sont âgés de quatorze ans chacun.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, pièce B-322, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa, et portant la mention : "SOUMISSION POUR CONTRAT No 7/62/YT — PONT SUR LA RIVIERE FRANCES, MILLE 35.8 — CHEMIN LAC WATSON — RIVIERE ROSS — TERRITOIRE DU YUKON", seront reçues jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI, 8 MAI, 1962.

On peut prendre connaissance des plans, devis et formules de soumission, ou se les procurer en déposant une somme de $50.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de:

Direction du génie (aménagement), pièce D516, édifice Sir Charles Tupper, Promenade Riverside, Ottawa (Ont.); Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver; M. J. E. Savage, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), 10225 - 100e Avenue, Edmonton; Ministère des Travaux publics, 414 édifice Public, Calgary; M. J.-E. Kellett, ingénieur régional, Direction du génie (aménagement), Whitehorse; etau bureau de "Heavy Construction Association, C.-B.," 1122, rue Burrard, Vancouver 1 (C.-B.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état, pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Sinon, il sera confisqué.

Si la soumission est de $20,000. ou plus on ne tiendra compte que de celles —

On ne tiendra compte que des soumissions —

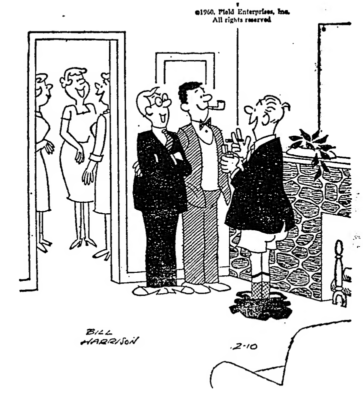
a) auxquelles est annexé l'un des différents dépôts de cautionnement mentionnés aux documents de soumission

b) qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs (Ont.), Bureau de la Direction du et secrétaire.

Devinez qui . . .



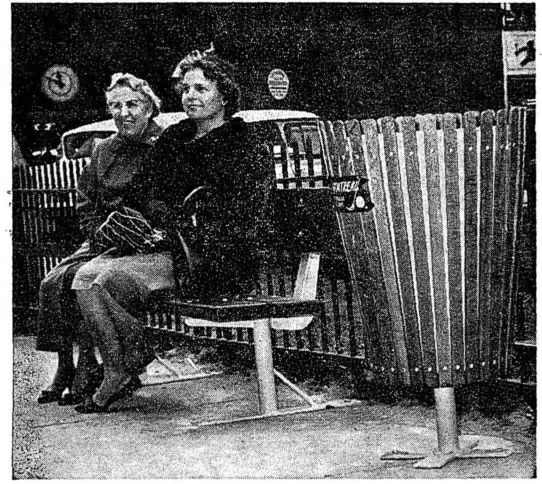
. . . suit une diète très sévère

—Tel air, tel sang; tel sang, telle santé.

Fonssagrives

—Le régime végétarien donne de la fraîcheur et de l'éclat au teint.

Dr Huchard



Certaines villes ne se contentent de demander aux citoyens de participer à des Campagnes d'embellissement, elles donnent elles-mêmes l'exemple. Un banc ou un panier à déchets, installés sur un trottoir peuvent être très laids. Ceux que Montréal installe ont plutôt des lignes artistiques.

L'Académie Assomption étudie les loisirs

Toutes unies... dans la joie !
Un même coeur... une même voix!
C'est nous les étudiantes,
Joyeuses, toujours ardentes. Voilà!

La Semaine étudiante qui vient de se terminer à l'Académie Assomption a été, croit-on, un grand succès. Le cri de la Campagne et le chant si bien rythmé ont retenti pendant cinq jours au gymnase, dans les corridors, partout où nous nous rassemblions. Ce chant, nous l'avons peut-être usé, car il a été chanté sur tous les tons et nous y avons adapté toutes sortes de danses...

Depuis deux semaines déjà, une activité inaccoutumée laissait prévoir des assises importantes. C'est que le comité de la Campagne était en marche sous la direction de Florence Gobeil et de son assistante Lucille Tremblay.

Les filles ont su prendre leurs responsabilités à coeur. Pendant les trois premiers jours eurent lieu des discussions animées sur la situation des loisirs chez nous, sur notre attitude vis-à-vi sdes loisirs, sur les causes de nos problèmes et les moyens de les solutionner.

Mais comment étudier les loisirs sans goûter ensemble une journée spéciale de loisirs? Jeudi donc eut lieu notre grande journée communautaire organisée par Claire Simard avec son comité en collaboration avec les responsables des grades 7 à 9. A onze heures, la messe réunissait toutes les étudiantes des grades 7 à 12 au gymnase; les beaux chants suggérés pour cette messe spéciale contribuèrent au bel atmosphère de piété.

Après les classes de l'après-midi, des danses et des jeux nous ont délassés jusqu'au moment de partager dans la joie le souper si bien servi. Puis les jeux recommencèrent. Chacune s'en est donné à coeur joie. La soiré s'est terminée par une prière communautaire où toutes les religieuses, y compris les autorités de la maison, se sont jointes à nous. Il nous a grandement intéressé de participer à la prière liturgique si belle de nos maîtresses.

Le point culminant de notre campagne fut atteint vendredi après-midi avec un panel dirigé par Louise Morin auquel prirent part Mgr Ketchen, curé de notre paroisse, Mme le Docteur Charles Lefebvre, Soeur Supérieure et Suzanne Diamond du grade 12. Nous avions également avec nous M. l'abbé C. Dozois, notre aumônier d'Action Catholique et le Révérend Père E. Brochu, o.f.m., de la paroisse Saint-François. La présence d'un bon nombre de parents nous encouragea beaucoup. Ce fut merveilleux! Le forum fut très intéressant; les questions affluaient et les suggestions seront certainement étudiées avec soin.

Le comité de publicité sous la direction de Jacqueline Dumas a su éveiller et assurer notre intérêt par ses affiches originales et suggestives. Le secrétariat dirigé par Michelle Lefebvre prit fidèlement note de toutes nos délibérations.

Il nous faut mentionner tout spécialement la magnifique exposition des projets sur les loisirs réalisés au cours de la semaine par les équipes des grades 7 à 9. Les murs de notre gymnase en étaient presque entièrement tapissés.

Le bon esprit des filles, l'entrain qui n'a cessé d'augmenter, le témoignage de nos maîtresses, tout nous amène à dire avec fierté que cette semaine fut la plus belle, la plus remplie et aussi la plus joyeuse de l'année.

Le Comité de Publicité
par Christine Lussier

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LES TERRAINS PUBLICS AUTREFOIS CONNUS COMME TERRAINS D'ECOLES

D'après un amendement à "The Public Lands Act", passé à la Législature et entrant en vigueur le 5 avril 1962, toutes les terres autrefois connues sous le nom de terres d'écoles seront désormais classifiées terres publiques.

Les terres comprises autrefois comme terres d'écoles seront administrées tel que suit: Non-occupées (REGIONS VERTES OU BOISEES).

Dans ces régions de la Province réservées aux forêts, les terres d'écoles qui sont maintenant terres publiques seront administrées de la même façon que les autres terres publiques. Les terres, dans ces régions, ne sont pas disponibles pour location de homestead, vente de homestead, bail de culture ou agriculture ou verte comme fermes forestières.

OCCUPEES (Régions jaunes)

Dans les régions occupées, les terres d'écoles qui sont maintenant terres publiques, seront ouvertes le ou après le lundi 11 juin 1962, aux applications d'après la teneur du "The Public Lands Act", incluant les applications pour bail de homestead, vente de homesteads et vente pour agriculture ou ferme forestière. Les applications seront acceptées sujettes aux réservations ou dispositions en force.

Toute personne détenant un bail de culture de terre d'écoles devenue terre publique dans les régions occupées aura priorité de demande pour changer un tel bail de culture à un bail de homestead, vente de homestead ou vente de ferme d'agriculture ou forestière. Toute application pour le changement d'un tel bail de culture dans ces régions ne sera pas acceptée avant le ou après lundi le 11 juin 1962. Un bail pour homestead, vente pour homestead ou vente pour ferme forestière ou d'agriculture ne sera pas accordé à moins que l'appliquant ne soit acceptable et que les termes conviennent à cet effet.

OCCUPEES — (région blanche)

Cette région en général située au sud de la rivière North Saskatchewan, et est et sud du Chemin Canadien Pacifique entre Edmonton et Calgary et entre Calgary et Banff.

Dans cette région de la Province, excepté dans les Régions Spéciales, toute personne détenant un bail de culture au 5 avril 1962, aura priorité jusqu'au 31 décembre 1962 pour appliquer à échanger un tel bail de culture à une vente pour homestead ou vente pour ferme forestière ou d'agriculture. Les applications pour l'échange d'un bail de culture ne seront pas considérées avant lundi le 11 juin 1962. Nulle vente pour homestead ou vente pour ferme d'agriculture ou forestière ne sera accordée à moins que l'appliquant n'était acceptable au 5 avril 1962 ou que la terre ne convienne à cet effet.

Le représentant légal d'une succession détenant un bail de culture dans cette région de la Province devrait communiquer avec le Directeur des Terres au sujet de la possibilité d'échanger ce bail de culture contre celui de vente pour homestead ou vente pour ferme d'agriculture ou forestière.

Le détenant d'un bail de pâturage comprenant ou incluant des terres d'écoles devenues aujourd'hui terres publiques n'aura pas priorité d'application pour échanger son bail de pâturage contre un bail de homestead, vente pour homestead ou vente pour ferme d'agriculture ou forestière.

Le changement de classification des terres d'école en terres publiques n'affectera en rien l'administration des terres d'écoles présentement détenues sous permis, bail ou vente.

Pour plus d'informations veuillez vous adresser à Director of Lands, Department of Lands and Forests, Natural Ressources Building, EDMONTON, Alberta.

PROVINCE DE L'ALBERTA



V. A. WOOD
Directeur des Terres

DEPARTEMENT DES TERRES ET FORETS

La semaine

A Québec

L'assurance-hospitalisation a coûté au Québec, 141 millions de dollars en 1961. Ces chiffres ont été publiés par le ministre provincial de la santé, M. Alphonse Couturier. Il a ajouté que près de 900 mille patients ont été traités dans les hôpitaux du Québec, en vertu de la nouvelle loi provinciale.

* * *

L'Assemblée législative du Québec a étudié une motion de non-confiance présentée par l'Opposition au sujet de la politique agricole du gouvernement. La question agricole a fait l'objet d'un débat à l'issue duquel le député de l'Union Nationale de Lotbinière a déposé une motion de non-confiance. M. Bernatchez a déclaré que le gouvernement a contribué à décourager les agriculteurs en aggravant les graves problèmes qui affligent la province.

* * *

Le premier ministre du Québec a annoncé la signature d'une entente entre trois hôpitaux canadiens-français de Montréal et 40 pathologistes en grève depuis une semaine. Le chef du gouvernement n'a toutefois pu préciser les termes de l'accord. Les pathologistes protestaient contre le plafonnement de leur salaire à 20 mille dollars par année.

* * *

Le député provincial de Montmorency, M. Yves Prévost, a demandé au gouvernement provincial de lui donner l'assurance que la nouvelle école d'architecture sera construite sur le terrain de l'université Laval. L'ancien secrétaire provincial a affirmé qu'une telle décision serait tout à l'avantage des professeurs et des étudiants. Le premier ministre, M. Lesage, a répondu que la suggestion sera étudiée au cours des vacances pascales.

* * *

Le ministre de la Jeunesse du Québec a demandé aux citoyens de la province de se montrer patients, et de domprendre que les problèmes de l'enseignement prendront du temps à se résoudre. M. Gérin-Lajoie a affirmé sur les ondes de Radio-Canada, que le Québec était en retard de dix ans, 20 ans, et peut-être 50 ans, dans le domaine de l'éducation. Il a rappelé les dix nouvelles lois passées à ce sujet par le gouvernement libéral, et il a réitéré que le prochain budget provincial consacrera 300 millions à l'instruction, pour l'année financière 62-63.

* * *

L'administration de la ville de Montréal a présenté un budget sans augmentation de taxes pour la nouvelle année fiscale. Le document a été soumis par le maire, M. Jean Drapeau et le président du Comité Exécutif, M. Lucien Saulnier. Les revenus et les dépenses atteindront un chiffre égal dépassant 149 millions de dollars. Il s'agit d'un nouveau record budgétaire pour la métropole.

* * *

La compagnie "Canadair", de Montréal, congédiera au printemps prochain 1,200 de ses 9,700 employés. L'entreprise devra prendre une telle décision à moins de recevoir d'autres commandes pour ses appareils CL-44. La compagnie a déjà terminé la construction de tous les avions déjà vendus et elle a entrepris la manufacture de dix autres appareils, dont 5 sont financés par le gouvernement fédéral. Ces avions seront terminés au printemps.

"Le droit à l'autodétermination ne donne pas droit au suicide"

Saint-Hyacinthe. — "Nous reconnaissons que le Canada français constitue une nation et qu'à ce titre, il possède le droit à l'autodétermination, c'est-à-dire le droit de choisir lui-même le mode de gouvernement à l'intérieur duquel il désire vivre et s'épanouir. Nous nions cependant que ce droit à l'autodétermination puisse donner le droit au suicide national que constituerait sans aucun doute l'intégration — fût-elle lucide — dans le grand tout canadien".

Voilà ce qu'a déclaré Me Albert Leblanc, c.r., président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec, à l'issue d'une réunion de cet organisme, à St-Hyacinthe. Il commentait alors une prise de position souvent manifestée par les Sociétés Saint-Jean-Baptiste à tous les paliers de leur structure.

On a beaucoup glosé, explique Me Leblanc, sur le droit à l'autodétermination, qu'on a voulu identifier à certaines théories indépendantistes. Pourtant, la parenté entre les deux est assez éloignée.

Tel que reconnu par l'Organisation des Nations Unies, le droit à l'autodétermination est ce droit que possèdent tous les peuples de choisir librement la forme de gouvernement à l'intérieur duquel ils désirent vivre et s'épanouir selon leurs caractéristiques propres.

Pour nous, du Canada français, ce libre choix doit s'exercer à partir de réalités concrètes et actuelles. Il ne saurait se pratiquer dans l'absolu ou dans l'utopique. Or, dans le concret, le libre choix pour des Canadiens français peut s'exercer dans trois grandes directions: la conversation de la structure fédérale actuelle et le maintien de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique tel que conçu et appliqué de nos jours; soit la revision de la constitution canadienne en vue d'obtenir une plus grande mesure d'autonomie provinciale à l'intérieur d'un fédéralisme repensé et restructuré; soit l'indépendance du Québec avec ou sans alliance avec le Canada anglais.

Certains voudraient inclure une quatrième option: l'intégration graduelle mais complète du Canada français dans le grand tout canadien. Bien sûr, il s'agit là d'une option réelle. Mais si nous reconnaissons le droit à l'autodétermination, nous nions cependant qu'elle ait le droit, tout comme un individu d'ailleurs, de choisir le suicide.

En agissant de la sorte, conclut Me Leblanc, la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste reste logique avec elle-même en conformité avec sa raisons d'être et les buts qu'elle poursuit.

Nations Unies . . .

(suite de la première page)

peu. Le sujet de colonisation dans certains pays d'Afrique cause beaucoup d'inquiétude aux pays plus civilisés.

Les délégués de Malaya, de Tanganyka, de la Nigéria et de Ghana s'unirent et présentèrent en un parfait français leurs plaintes contre l'administration britannique qui gouverne ces colonies. Les natifs de ces pays sont encore privés du suffrage, de l'instruction et leur niveau de vie est réduit à une pitance. Là encore, le comité général envoya un sous-comité à Londres à l'invitation du parlement britannique pour recueillir de plus justes informations.

A ce sujet, la Russie vint aux prises avec l'Australie et les Etats-Unis, quand le délégué russe s'opposa à cette visite du sous-comité parce que dit-il, "il craignait que les gouvernements de sa Majesté, parviennent à influencer l'oeuvre impartiale du comité".

Les Etats-Unis et l'Australie, par l'entremise de leurs délégués ont assuré le comité de la bonne volonté de l'Angleterre et de la détermination inébranlable des membres du sous-comité de résoudre scrupuleusement les problèmes des coloniaux. Le vote régla la question. Le groupe ira à Londres et devra revenir en dedans de trois semaines.

Les discussions se font dans le langage national des délégués et sont traduites instantanément en 6 autres langues. Chaque siège a son appareil qui permet aux spectateurs d'écouter ce qui se dit en français, anglais, russe, chinois, espagnol ou allemand.

C'est ainsi que tout se passe. Le seul fait qu'une nation noire, jaune ou blanche peut apporter ses plaintes à des oreilles sympathiques est une preuve indéniable du désir sincère de coopération qui anime les Nations Unies.

A la suite de ces efforts continus, une personne qui a observé cette assemblée internationale à l'oeuvre ne doute plus du succès de son travail. D'aucuns assurent qu'en moins de dix ans le conseil des Nations Unies, malgré bien des défaillances, posera les bases d'un gouvernement mondial suggéré par les experts internationaux comme la seule garantie de paix mondiale.

Du côté économique, plusieurs pays ont déjà fourni leur contribution nécessaire au problème du Congo, qui réclame près de $100,000,000. pour le maintien des troupes en 1961.

G.D.

La semaine

A Ottawa . . .

(suite de la première page)

grosses entreprises commerciales qui en bénéficieront le plus.

* * *

Le gouvernement canadien négocie une vouvelle entente commerciale avec la Grande-Bretagne Le ministre de la défense, M. Harkness, a déclaré aux Communes que notre pays achètera trois sous-marins britanniques au coût d'environ 10 millions de dollars chacun. En échange, la Grande-Bretagne nous achètera du matériel militaire, peut-être des avions. Outre les sous-marins, le gouvernement fédéral fera construire huit frégates dans les chantiers maritimes du pays; les navires coûteront environ 270 millions de dollars.

* * *

Le ministre fédéral des transports, M. Balcer, a déclaré à Montréal que le gouvernement fédéral consacrera 174 millions de dollars à la construction ou la réparation de 322 navires canadiens. Il assistait à un banquet marquant le lancement d'un cargo de 26 mille tonnes, le Montréalais. Le navire a été construit en deux sections, l'une à Lévis et l'autre à Montréal.

* * *

La première centrale électrique canadienne mue par l'énergie atomique est entrée en service. Elle ne fournira cependant du courant que dans quelques mois, car les premiers essais entrepris sont expérimentaux. Cette réalisation couronne sept ans de recherches et du travail assidu de la part des savants et des ingénieurs canadiens. L'usine est située à un demi-mille de Rolphoton sur la berge ontarienne de la rivière Outaouais.

La semaine

Dans le sport

La commission athlétique de l'Etat de New-York a rendu public un communiqué dans lequel elle défend sa surveillance de la baxe dans l'Etat et lance aussi l'avertissement que, si la boxe est mise hors la loi, elle pourrait bien continuer de se pratiquer illégalement "avec tous les maux inhérents à un sport qui n'est pas surveillé". Le communiqué soutient que la vigilance continuelle de la commission contre les personnages louches de la boxe professionnelle a éliminé de telles influences et que cette surveillance se poursuit toujours. La Commission a révélé qu'il y avait eu 39 morts attribuables au football aux Etats-Unis en 1961, y compris 28 étudiants de High school. C'est un total "tragique" de dire la Commission, qui a aussi souligné qu'il n'y avait eu en 1961, également, seulement 10 morts attribuables à la boxe.

Prix de l'acier . . .

(suite de la première page)

ger une augmentation de leurs salaires, à un moment où chaque citoyen se voit demander de faire montre de modération et d'esprit de sacrifice".

Le président des Etats-Unis a ajouté que si cette augmentation du coût de l'acier entraîne des décisions analogues de la part du reste de l'industrie, au lieu d'être annulé, les efforts des Etats-Unis pour empêcher une spirale inflationniste seront sérieusement handicapés. M. Kennedy a ajouté que le secrétaire à la Défense M. Robert McNamara, l'avait informé que cette décision entraînerait une augmentation d'environ un milliard de dollars des dépenses militaires.

N.D.L.R. — L'on sait qu'à la suite de ce discours et des mesures prises par le gouvernement Kennedy les aciéries ont décidée de retirer leur hausse des prix.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

4 mai

Le Cercle "Edmonton" de l'ACFA vous invite ainsi que vos amis à sa XIIIème Cabane à Sucre, qui aura lieu au Pavillon des Ventes, à Edmonton.

12 mai

"Rendez-vous" Thé-Bazar, organisé par les Dames de Ste-Anne de la paroisse St-Thomas d'Aquin, qui aura lieu au Gymnase du Collège St-Jean, 8406 - 91ème rue.

28 juin

Grande célébration de la St-Jean-Baptiste, organisée par le cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A.

—Si vous pouvez conférer à un homme un certain degré de solennité, vous lui ferez croire tout ce que vous voudrez.

Ingersoll

* * *

—L'indécision est le partage de la médiocrité, car l'homme borné n'a pas l'embarras du choix des partis et l'homme supérieur voit à la fois le but, l'obstacle et le meilleur moyen de le surmonter.

De Lévis